

## La grande tombe de Hochdorf, mise en scène funéraire d'un *cursus honorum* tribal hors pair\*

par Stéphane Verger

A la mémoire de Ludwig Pauli

Le grand tertre funéraire fouillé à Hochdorf au nord-ouest de Stuttgart en 1978-1979 constitue une source documentaire unique pour l'étude de la société aristocratique du domaine hallstattien occidental au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. D'une part à cause de la richesse intrinsèque des découvertes qui ont été effectuées dans la chambre funéraire qui se trouvait en son centre – l'une des trois plus riches connues au nord des Alpes pour tout le premier Âge du Fer, l'une des deux trouvées intactes, avec celle de Vix en Bourgogne<sup>1</sup>, la troisième, celle du Grafenbühl à Asperg<sup>2</sup> ayant été malheureusement pillée. D'autre part grâce à l'extraordinaire fouille à laquelle cette chambre a donné lieu. D'innombrables observations ont pu être effectuées, de nombreuses études taphonomiques, biologiques, typologiques ont été menées. Elles ont fait l'objet de plusieurs présentations générales de divulgation scientifique<sup>3</sup> et d'une série de monographies thématiques dont cinq volumes sont d'ores et déjà publiés<sup>4</sup>. Une reconstitution de la chambre funéraire à grandeur naturelle donne à voir, au musée de Hochdorf/Enz, l'ensemble des données acquises au cours de la fouille, de la restauration et de l'étude (fig. 1, a). L'environnement archéologique du tertre est enfin très bien connu, puisqu'il fait partie d'un territoire d'une di-

zaine de kilomètres de rayon autour de la hauteur du Hohenasperg<sup>5</sup>, qui est considérée depuis longtemps comme une résidence princière, non pas parce que l'on y a mis au jour les restes d'un habitat important du premier Âge du Fer – les couches archéologiques antiques y sont totalement détruites – mais à cause de la concentration de tombes "princières" découvertes dans les environs, comme celles de Hochdorf et du Grafenbühl, déjà mentionnées, ou encore celle du Klein Aspergle, qui date du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Immédiatement après sa découverte, la tombe de Hochdorf a été mise en relation avec le "site princier" supposé du Hohenasperg et, de ce fait, a été rapidement prise en compte dans les réflexions sur les structures du pouvoir au sein de ce que l'on appelle les "principautés hallstattiennes". A bien des égards, elle a constitué un point de référence central des différents modèles interprétatifs théoriques élaborés dans les années 1980 en Allemagne, en Grande Bretagne et en France. Elle a aussi fait l'objet d'études spécifiques de grand intérêt. Les unes, initiées par Ludwig Pauli<sup>6</sup> et Dirk Krauß<sup>7</sup>, visaient à préciser la nature des fonctions du défunt, donnant finalement lieu à une vive discussion autour du thème de la sacralité du pouvoir du notable

\* Le travail présenté ici a été conçu à l'occasion de la préparation de la conférence inaugurale de l'année académique 2005-2006 de l'École de Spécialisation de Matera, que j'ai eu l'honneur de tenir sur l'invitation de son directeur, Massimo Osanna. Je lui suis tout particulièrement reconnaissant d'accueillir dans la revue de l'École le texte d'une partie de la communication de décembre 2005, qui a été considérablement revu et augmenté pour l'occasion. Je remercie également tous les amis qui ont assisté à la conférence pour les critiques, suggestions et encouragements qu'ils m'ont prodigués généreusement. Mon travail s'est également nourri de la lecture de deux ouvrages récents consacrés aux structures du pouvoir dans les sociétés tribales contemporaines : H. Dawod (dir.), *Tribus et pouvoirs en terre d'Islam*, Paris 2004; A. Monsutti, *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Paris 2004. Ma reconnaissance va enfin à Claude Rolley et Bernard Lambot pour les critiques et les suggestions précieuses qu'ils m'ont soumises.

<sup>1</sup> Rolley 2003.

<sup>2</sup> Zürn, Herrmann 1966; Zürn 1970, pp. 10-38.

<sup>3</sup> Biel 1998; *Der Keltenfürst von Hochdorf: Methoden und Ergebnisse der Landesarchäologie*, Stuttgart 1905; *Trésors*, pp. 95-188.

<sup>4</sup> U. Körber-Grohne, *Die biologische Reste aus dem hallstattzeitlichen Fürstengrab von Hochdorf, Gemeinde Eberdingen (Kreis Ludwigsburg)*, dans H. Küster, U. Körber-Grohne, *Hochdorf I*, Stuttgart 1985; Krauß 1996; Banck-Burgess 1999; Bieg 2002; Koch 2006.

<sup>5</sup> Voir une présentation générale dans Bittel *et alii* 1981, pp. 390-400.

<sup>6</sup> L. Pauli, *Zu Gast bei einem keltischen Fürsten*, «MANthrWien» CXVIII-CXIX 1988-1989, pp. 291-303.

<sup>7</sup> Krauß 1996, pp. 337-353; D. Krauß, *Der "Keltenfürst" von Hochdorf: Dorfältester oder Sakralkönig? Anspruch und Wirklichkeit der sog. kulturanthropologischen Hallstatt-Archäologie*, «AKorrBl» XXIX 1999, pp. 339-358.

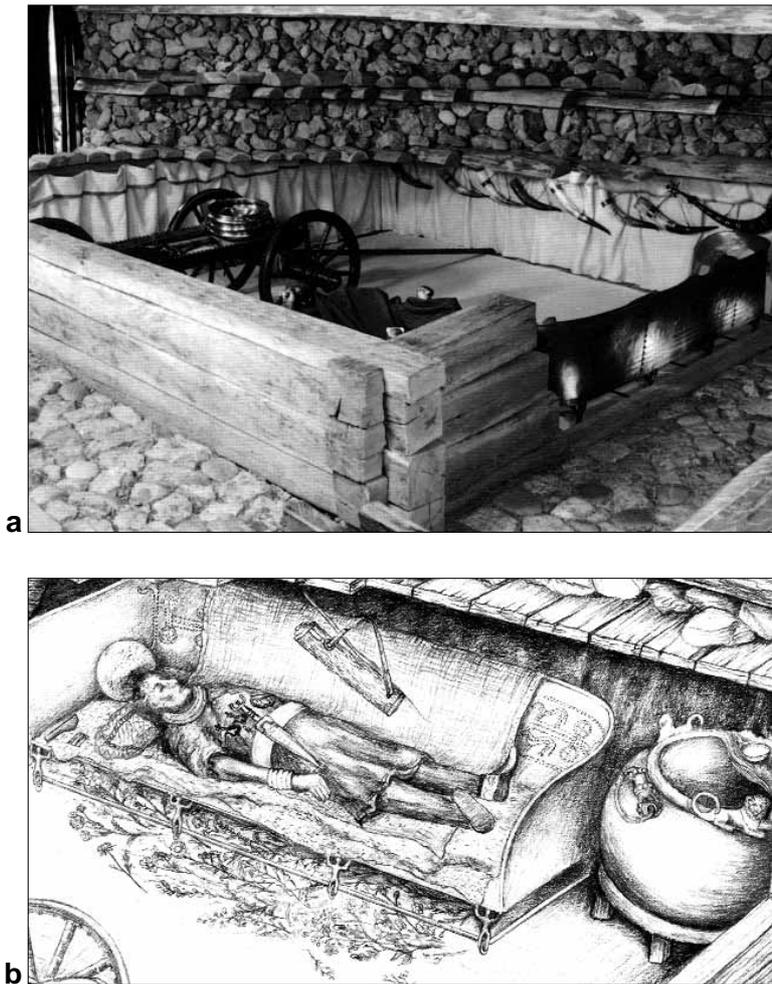


Fig. 1. - a. La reconstitution de la grande tombe de Hochdorf au musée de Hochdorf/Enz (Krauß 1996); b. Le défunt de Hochdorf dans sa tombe, d'après la reconstitution graphique proposée par Jörg Biel (Biel 1998).

enterré<sup>8</sup>. D'autres chercheurs, comme Laurent Olivier<sup>9</sup> notamment, insistaient sur l'emboîtement des temporalités différentes mises en œuvre pendant le déroulement des funérailles.

Il peut paraître bien inutile d'aborder encore les questions posées par un ensemble funéraire maintes fois commenté. C'est pourtant ce que l'on tentera de faire à partir d'un examen très détaillé de la composition du mobilier funéraire, des modifications qu'ont subi les objets au cours du temps et de leur disposition précise dans la chambre funéraire, en combinant les

méthodes d'examen développées par Laurent Olivier et les interrogations de type ethnologique suscitées par Dirk Krauß, pour tenter de reconstituer dans sa globalité le discours politique qui est transmis par cet ensemble funéraire unique, en le plaçant enfin dans le contexte historique de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>10</sup>.

### Un chef de famille aristocratique et de fraction de tribu

On connaît assez bien l'état civil et les caractéristiques physiques du défunt. Son squelette est mal conservé, mais l'étude anthropologique a pu préciser qu'il s'agissait d'un homme adulte âgé de 40 à 50 ans. La mise en place de la tombe est datée, par le matériel archéologique, de 540-520. On en déduit que le personnage est né entre 590 et 560. Il a passé une bonne partie de son existence pendant la phase appelée par les archéologues le Hallstatt D1.

C'était un homme de très haute taille pour l'époque: il mesurait 1,87 m. Ses dents ne montrent pas de traces de carences alimentaires subies pendant l'enfance. Il était de constitution très robuste, soit parce qu'il effectuait un travail physique, soit parce qu'il s'entraînait régulièrement et qu'il pratiquait la chasse, les jeux athlétiques ou la guerre.

Une récente étude de l'ADN mitochondrial que contenaient encore ses ossements, qui a été comparé à celui d'autres défunts de la zone d'Asperg, a montré qu'il était étroitement apparenté en ligne maternelle au défunt de la tombe "princièrè" du Grafenbühl<sup>11</sup>. Ce dernier est mort entre 500 et 480, d'après l'étude du mobilier de sa tombe. Il était alors âgé de 20 à 40 ans, d'après l'examen anthropologique. Il est donc né entre 540 et 500. Il appartient à la génération immédiatement postérieure à celle du défunt de Hochdorf, qui ne peut pas être son père,

<sup>8</sup> U. Veit, *Des Fürsten neue Schuhe: Überlegungen zum Befund von Hochdorf*, «Germania» LXVI 1988, pp. 162-169; id., *König und Hohepriester? Zur These einer sakralen Gründung der Herrschaft in der Hallstattzeit*, «AKorrBl» XXX 2000, pp. 549-568.

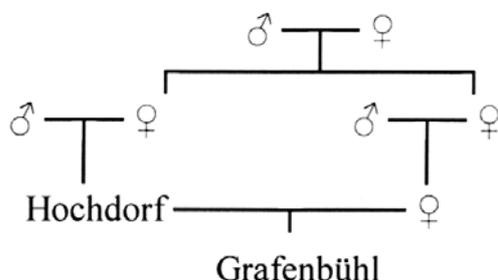
<sup>9</sup> Olivier 1999.

<sup>10</sup> Comme nous l'avions proposé à propos de la tombe de Vix:

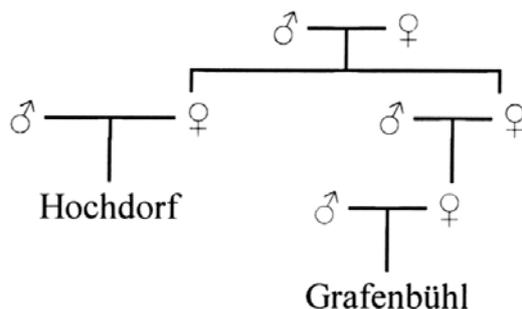
Verger 2003.

<sup>11</sup> D. Krauß, *Vetterwirtschaft?*, dans Biel, Krauß 2005, pp. 63-66; S. Hummel, D. Schmidt, B. Herrmann, *Molekulargenetische Analysen zur Verwandtschaftsfeststellung an Skelettproben aus Gräbern frühkeltischer Fürstensitze*, dans Biel, Krauß 2005, pp. 67-70.

sauf s'il a épousé sa cousine germaine (la fille de la sœur de sa mère) :



Cette éventualité étant hautement improbable, le défunt du Grafenbühl est plutôt un cousin en ligne féminine de celui de Hochdorf, par exemple le fils de la nièce de sa mère :



Le vêtement que portait le personnage est difficile à reconstituer<sup>12</sup>. De faibles restes indiquent peut-être qu'il était vêtu d'un tissu de lin, mais cela n'est pas certain. Il était par ailleurs entouré de trois tissus de grande qualité : deux tissus à carreaux rouges et bleus qui étaient recouverts par un tissu rouge. Ces pièces n'appartenaient pas à un vêtement formé de plusieurs pans assemblés par couture. On ne sait pas si elles étaient portées du vivant du personnage ou bien si elles enveloppaient seulement son cadavre.

Dans les accessoires du vêtement que portait le défunt, on peut distinguer deux états. Dans un premier temps, il s'agissait d'objets en cuir, en fer et en bronze et d'un collier en or ; dans un deuxième temps, la plupart de ces pièces ont été soigneusement recouvertes d'or et l'on y a ajouté des objets exclusi-

vement en or (fig. 1, b). Voyons d'abord l'équipement originel et nous examinerons plus tard les modifications du second état.

#### *Le défunt de Hochdorf et le personnage de Hirschlanden, des chefs de fraction de tribu*

Une partie du vêtement devait être fixée sur la poitrine par deux fibules serpentiformes en bronze d'un type courant dans la région depuis déjà quelque temps à l'époque de la mort du personnage. Des exemplaires semblables sont portés par deux des individus modestement enterrés dans la masse du terre<sup>13</sup>. Le défunt avait aussi des chaussures sans doute en cuir (dont l'existence n'est attestée que par les revêtements d'or appliqués dans un second temps). Il était équipé d'un poignard à lame en fer et poignée en bronze à pommeau muni d'antennes, placé dans son fourreau en bronze décoré d'ornements géométriques simples. Ce dernier était associé à une large ceinture de cuir dont la partie antérieure était recouverte d'une fine feuille de bronze. Le défunt portait au cou un grand collier en feuille d'or dont l'ornementation estampée avec soin diffère sensiblement de celle des revêtements en or du second état. Ce collier appartenait donc à son équipement personnel dès le premier état. Enfin, près de la tête était posé un grand chapeau conique en écorce de bouleau décorée.

Le tableau obtenu est très semblable à celui que montre la statue en pierre mise au jour près d'un tumulus hallstattien de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle à Hirschlanden, à quelques kilomètres au sud de Hochdorf<sup>14</sup> (fig. 2, a). Elle représente en effet un personnage nu portant seulement une ceinture à laquelle est accroché un poignard à pommeau à antennes, un grand collier serré autour de son cou et un chapeau conique. Les chevilles et les pieds manquent, ce qui empêche de préciser s'il portait des chaussures. La seule différence concerne le vêtement proprement dit, absent à Hirschlanden et présent à Hochdorf, si les fibules en bronze servaient bien à en attacher les pans. Mais on a vu les incertitudes sur la nature même de ce vêtement. La statue représente donc un des pairs du défunt de Hochdorf, si ce n'est d'ailleurs lui-même.

Les trois pièces métalliques principales qui com-

<sup>12</sup> Banck-Burgess 1999, pp. 107-110.

<sup>13</sup> Trésors, p. 104, fig. 135.

<sup>14</sup> Voir récemment F.-W. von Hase, *Il guerriero di Hirschlanden*.

*den. La problematica della genesi della statua-stele alla luce di vecchie e recenti scoperte*, dans *I Piceni e l'Italia medio-adriatica*, Pisa-Roma 2003, pp. 361-378.

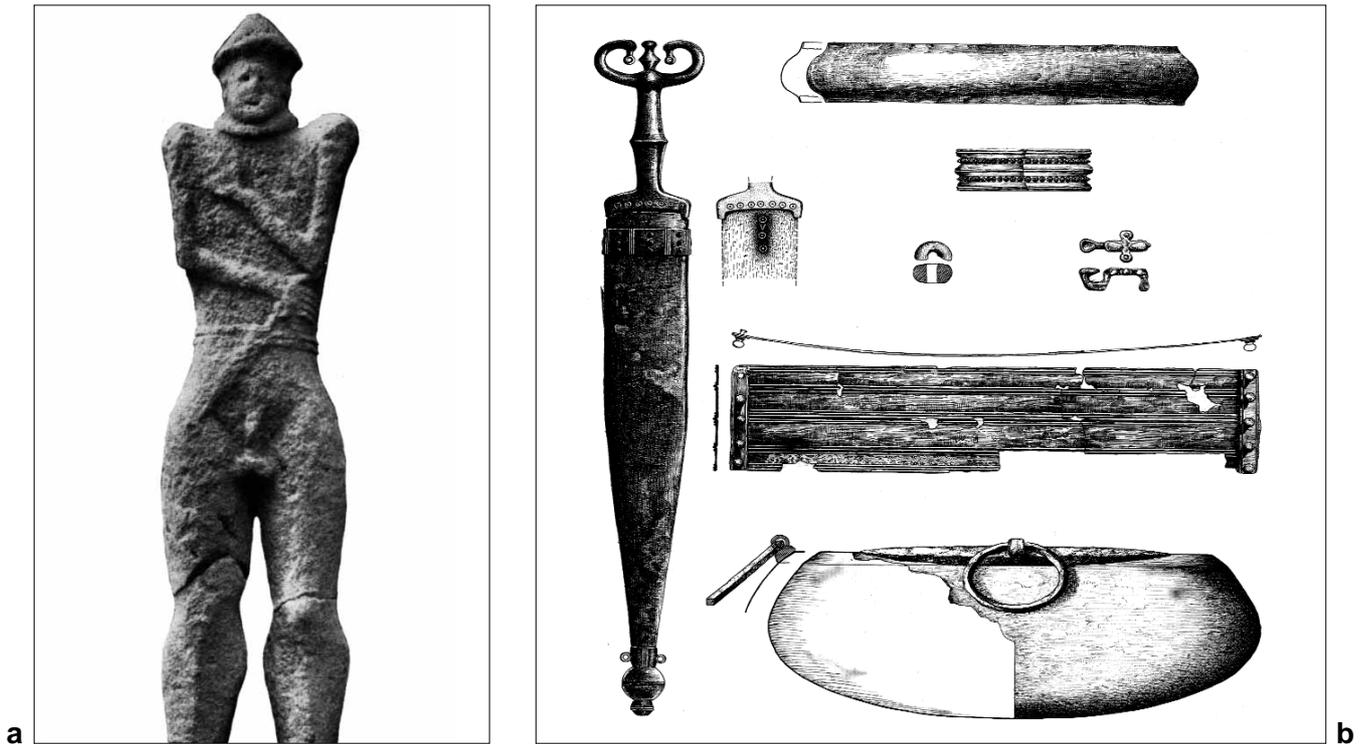


Fig. 2. - a. La statue en pierre de Hirschlanden; b. L'équipement personnel du défunt de la tombe secondaire 2 du tumulus 1 de la nécropole Gießhübel -Talhau près de la Heuneburg (Kurz, Schiek 2002).

posent l'équipement personnel de ce type de personnage – poignard, large ceinture et torque en tôle d'or – marquent peut-être des degrés différents dans l'échelle d'autorité familiale ou politique. Cela semble clair dans le cas des tombes à poignard des tumulus 1 et 4 de la nécropole aristocratique de Talhau-Gießhübel près de la Heuneburg dans la haute vallée du Danube. Dans le tumulus 4, qui est le moins riche des deux et qui appartient à une famille d'importance moindre, la tombe secondaire 14 est simple et a livré, avec le poignard à antennes dans son fourreau de bronze, seulement une fibule en bronze, deux lances en fer et une parure annulaire simple en feuille de bronze sur âme de bois<sup>15</sup>. Dans le tumulus 1, en revanche, la tombe secondaire 2 contenait un poignard semblable associé à une fibule ornée de corail, une large ceinture à revêtement de bronze, un torque en feuille d'or et un bracelet en feuille d'or décoré (fig. 2, b). Le mobilier est complété par un chaudron en bronze à anses<sup>16</sup>. La tombe secondaire 1 contenait un

équipement semblable constitué d'un poignard, auquel était associée une lance en fer, d'une ceinture à revêtement métallique ajouré et d'un torque en feuille d'or, auquel s'ajoutaient un chaudron en bronze et une hache à douille, probable ustensile de boucherie, ainsi que les restes d'un char à quatre roues et du riche harnachement des chevaux de l'attelage<sup>17</sup>.

Dans le premier cas, on a affaire à un simple chef de famille ou de lignage aristocratique, comme il en existe par exemple sept sur la population de 136 individus enterrés dans les tombes secondaires du tumulus géant du Magdalenenberg à Villingen<sup>18</sup>; dans le second il peut s'agir plus précisément de chefs d'un lignage aristocratique ayant autorité sur une entité politique plus large, que l'on peut désigner ici sous l'expression volontairement vague de fraction de tribu.

Le chapeau en écorce est difficile à placer dans cette hiérarchie des signes d'autorité, dans la mesure où la matière dont il est fait se conserve très mal. On

<sup>15</sup> Kurz, Schiek 2002, p. 126, fig. 60, pl. 38.

<sup>16</sup> Kurz, Schiek 2002, pp. 100-101, pl. 16.

<sup>17</sup> Kurz, Schiek 2002, pp. 98-100, pl. 10-15.

<sup>18</sup> K. Spindler, *Magdalenenberg I-VI. Der hallstattzeitliche*

*Fürstengrabhügel bei Villingen in Schwarzwald*, Villingen 1971-1980. Entre dans la même catégorie, plus au nord, la tombe 2 de St. Johann-Bleistetten qui contenait un poignard avec une plaque de ceinture en bronze, deux lances en fer, deux fibules et une pince à épiler : Zürn 1987, p. 151, pl. 302.



Fig. 3. - La petite lame en fer trouvée dans le sachet en cuir sur la poitrine du défunt.

en retrouve un exemplaire dans une des deux tombes masculines riches de Stuttgart Bad Cannstatt, qui contient un torque en or<sup>19</sup>. Dans les trois attestations connues en Allemagne du sud – les tombes de Hochdorf et Bad Cannstatt et la statue de Hirschlanden – ce type de couvre-chef est donc associé à un équipement de chef de lignage et de fraction de tribu.

La statue de Hirschlanden a été mise au jour cassée et couchée près de la bordure en pierres d'un tumulus de taille moyenne qui renfermait des tombes au contenu relativement modeste<sup>20</sup>. On n'y trouve aucune sépulture de porteur de poignard, encore moins de porteur de torque en or. On peut supposer que le monument appartenait à une famille de rang relativement modeste, apparentée toutefois à un chef de fraction de tribu qui n'en faisait pas directement partie, mais qui pouvait être revendiqué comme parent ou ancêtre. Il pourrait s'agir justement du personnage

de la grande tombe de Hochdorf, qui se trouve à 5km au nord du tertre de Hirschlanden.

#### *Formation aristocratique et valeur individuelle*

Le défunt avait enfin au cou un collier formé de cinq perles en ambre qui devaient servir d'amulettes protectrices, même si ce type de pièce est plus fréquent dans les tombes d'enfants et de femmes. Par ailleurs, en dehors des objets qu'il portait, il était accompagné d'un ensemble d'ustensiles disposés autour de lui, soit posés sur le plateau, soit suspendus au dossier de la "banquette" sur laquelle reposait le corps. On distingue trois ensembles qui se succèdent dans la partie sud de la couche, c'est-à-dire près de la partie supérieure du corps. On trouve d'abord près du chapeau un rasoir en fer, à large lame et à poignée en forme de soie simple enveloppée dans un tissu, et un ou peut-être deux peignes. Le nécessaire pour les soins du corps était complété par un *scalptorium* en fer à manche mouluré qui se trouvait dans un petit sac en cuir disposé sur le côté gauche de la poitrine. Ce sachet contenait aussi trois gros hameçons en fer et une petite lame en fer dont la fonction précise est inconnue (fig. 3). Près de la ceinture, mais suspendu au dossier, un carquois renfermait 14 flèches, dont 13 à pointe en tôle de fer et une à pointe en bronze à douille, associées à un couteau en fer dans son fourreau de bois, qui se trouvait soit dans le carquois, soit attaché à l'extérieur. Il s'agit là d'un nécessaire pour la chasse et la première préparation du gibier abattu.

Les nécessaires pour le soin du visage et des mains sont fréquemment déposés dans les tombes masculines depuis le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les ustensiles employés pour la chasse au gros gibier et pour la pêche aux gros poissons sont plus rares. Le carquois et les flèches sont attestés par exemple dans la riche tombe secondaire VI du tumulus géant du Hohmichele près de la Heuneburg<sup>21</sup>, qui date de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. Les hameçons sont en revanche uniques.

Les objets qui accompagnent le corps ne sont pas en eux-mêmes très exceptionnels, mais c'est leur regroupement autour du corps qui est intéressant. Cha-

<sup>19</sup> Zürn 1987, pp. 189-190, pl. 400-401, A. Sur les chapeaux en écorce, voir S. Verger, P.-Y. Milcent, C. Moulherat, *La Butte Moreau à Mardié (Loiret) et les tombes aristocratiques du Centre de la Gaule au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, dans D. Maranski, V. Guichard (éd.), *Les Âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et*

*Berry oriental. Regards européens sur les Âges du Fer en France*, Glux-en-Glenne 2002, pp. 117-150, notamment pp. 121-123, figg. 5-6.

<sup>20</sup> Zürn 1970, pp. 53-72.

<sup>21</sup> Riek, Hundt 1962, p. 93, pl. 10, Beilage 3.

cun d'entre eux est associé moins au statut familial ou politique du personnage qu'à ses vertus individuelles. Ils semblent retracer l'accession à différentes classes d'âge successives dans le cadre de l'éducation d'un jeune aristocrate. Les perles en ambre évoquent sa petite enfance et la lutte contre les maladies et autres disgrâces qui y sont attachées. L'association des armes de la chasse avec des flèches et de la pêche à l'hameçon n'est pas sans rappeler le rôle que ces deux activités jouent dans le développement conjoint de la force, de l'adresse, et de la ruse dans la formation des jeunes gens en Grèce et en Etrurie à l'époque archaïque<sup>22</sup>. Le nécessaire pour les soins de la tête et des mains pourrait correspondre à l'accès du jeune homme à la forme de présentation de soi de l'aristocrate adulte<sup>23</sup>. Les trois ensembles associés semblent faire allusion aux vertus personnelles du défunt, celles de la bonne santé, de la force, de la ruse et de la belle apparence physique, une image qui n'est pas en contradiction avec celle que livre l'examen anthropologique des restes du squelette, qui présente un personnage à l'exceptionnelle constitution physique. Le défunt est donc caractérisé à la fois par son appartenance à une famille aristocratique et par la fonction éminente qu'il remplit dans la fraction de tribu à laquelle celle-ci est rattachée, mais aussi par ses vertus personnelles liées à une éducation aristocratique et à des qualités physiques exceptionnelles.

#### *Un mobilier funéraire de haut aristocrate hallstattien*

Le mobilier qui accompagne le défunt dans la tombe est composé d'un char à quatre roues, d'un nécessaire de boucherie et de vases métalliques de la consommation de la boisson et de la viande. C'est là

une association relativement courante dans le groupe des tombes de personnages du rang de celui de Hirschlanden. Ainsi, comme on l'a vu, le défunt de la tombe secondaire 1 du tumulus 1 de la nécropole Gießhübel-Talhau de la Heuneburg était accompagné des restes d'un char, d'un chaudron en bronze et d'une hache en fer, autant d'objets que l'on trouve dans la sépulture de Hochdorf. Le char de Hochdorf appartient au type le plus courant en Allemagne du sud à l'époque de l'enterrement, c'est-à-dire au Hallstatt D2-3<sup>24</sup>. Le harnachement est de bonne qualité mais ne présente guère de caractère d'exceptionnalité. On peut le comparer notamment, encore une fois, à celui de la tombe de la Heuneburg déjà mentionnée à plusieurs reprises.

La présence d'ustensiles liés à l'abattage et à la découpe des animaux du sacrifice n'est pas en elle-même un fait exceptionnel dans les tombes des personnages du rang de celui de Hirschlanden. Il ne faut sans doute pas lui donner l'importance exagérée d'un signe de sacralité du pouvoir dans la société hallstattienne. Le sacrifice entraine simplement dans les prérogatives du chef de fraction de tribu, comme c'était le cas à la même époque en Italie pour les chefs de *gentes*. Le nécessaire mis au jour à Hochdorf est simplement plus complet et plus important que celui que l'on trouve habituellement, comme par exemple la simple hache de la tombe de la Heuneburg.

L'ensemble des objets liés à la consommation collective de la viande et de la boisson alcoolisée s'insère dans une catégorie bien représentée dans les tombes aristocratiques d'Allemagne du sud depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. Mais il constitue un cas unique à cause du nombre et de la variété des objets réunis. C'est là

<sup>22</sup> Sur la valeur sociale de l'association de la chasse et de la pêche dans les cultures aristocratiques de Méditerranée occidentale à l'époque archaïque, voir N. Lubchansky, *Le pêcheur et la mètis. Pêche et statut social en Italie centrale à l'époque archaïque*, «MEFRA» CX 1998, pp. 111-146. Olivier Buchsenschutz me signale la petite chanson citée par Nora Chadwick (*The Celts*) pour évoquer la pratique aristocratique de la chasse chez les Celtes. Elle s'adapte parfaitement au contexte d'initiation aristocratique que dessine l'association des armes et ustensiles de la pêche et de la chasse dans les sociétés «celtiques»: «When thy father went a-hunting / With spear on shoulder, and cudgel in hand, / He would call his big dogs, / 'Giff, Gaff': 'Catch, catch!': 'Fetsh, fetsh!'/ In his coracle he would spear a fish, / Striking suddenly like a lion. / When thy father went up the moutain / He would bring back a roebuck, a wild boar, a stag, / A spotted grouse from the mountain, / A fish from the falls of Derwenydd. / As many thy father caught

with his spear / None would escape except those with wings».

<sup>23</sup> Dans ce contexte, on peut se demander si la petite lame en fer ne doit pas être également associée à un passage de classe d'âge. On pourrait y voir par exemple l'instrument utilisé pour couper le cordon ombilical, ou encore pour la circoncision, quoiqu'aucune donnée objective ne permette de supposer l'existence de cette pratique à cette époque en Europe tempérée. Nous verrons plus loin une autre hypothèse d'utilisation rituelle de l'objet.

<sup>24</sup> Il appartient au type 7 défini par Christopher Pare. C.F.E. Pare, *Bemerkungen zum Wagen von Hochdorf*, dans *Vierrädrige Wagen der Hallstattzeit. Untersuchungen zu Geschichte und Technik*, Mainz 1987; C.F.E. Pare, *Wagons and wagon graves of the early Iron Age in Central Europe*, Oxford 1992. Voir surtout maintenant Koch 2006 (paru alors que le texte du présent article était achevé).

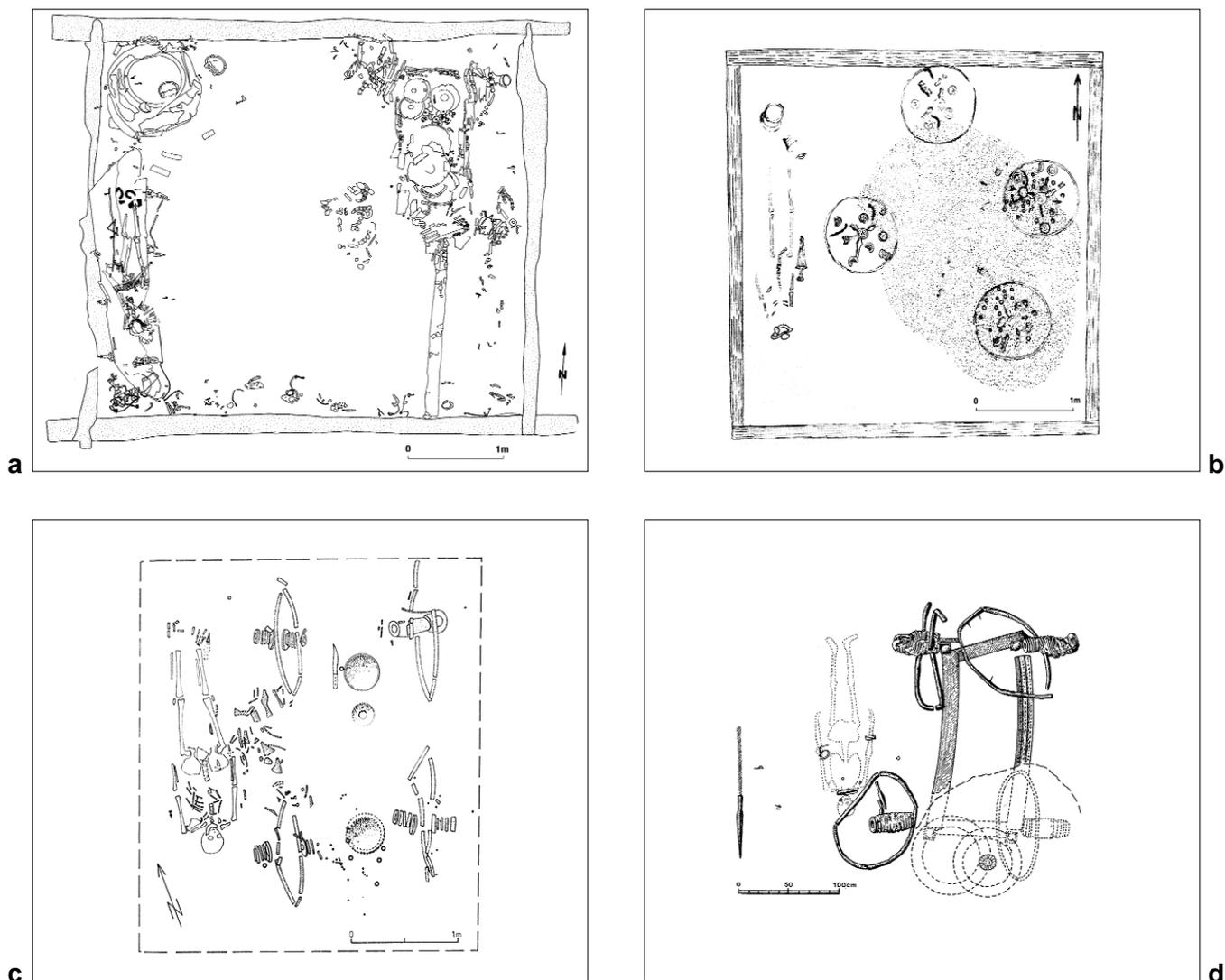


Fig. 4. - a. Plan de la chambre funéraire de Hochdorf (Biel 1998); b. Plan de la tombe secondaire du Römerhügel à Ludwigsburg; c. Plan de la tombe 5 du *tumulus* 4 d'Hilpoltstein (Wamser 1982); d. Plans de la tombe à char 1 de Stuttgart-Bad Cannstatt.

une des spécificités de la tombe de Hochdorf, que nous examinerons de près ici.

De par les caractéristiques générales de son mobilier, la tombe de Hochdorf appartient à un groupe de sépultures bien représentées au cours de la phase à laquelle elle appartient, c'est-à-dire le Hallstatt D2. Comme dans les autres cas connus, l'insertion d'un char à quatre roues et de vases métalliques de grande taille modifie la disposition interne de la fosse ou de la chambre. Le modèle d'organisation de la grande tombe de Hochdorf présente les caractéristiques suivantes : le corps est allongé le long de la paroi occidentale, la tête orientée vers le sud ; la vaisselle métallique est disposée essentiellement aux pieds du défunt, dans l'angle nord-ouest, et sur la caisse du char, qui remplit la moitié orientale de la chambre (fig. 4, a).

Comme l'a montré Laurent Olivier<sup>25</sup>, la disposition des pièces par rapport au mort et dans l'espace de la chambre constitue une combinaison d'usages funéraires d'origines diverses. D'abord, la disposition du corps et des ustensiles qui se trouvent immédiatement autour de lui renvoie à un modèle d'inhumation apparu au IX<sup>e</sup> siècle à l'ouest du Rhin et adopté dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle en Allemagne du sud. La présence d'un torque et d'un bracelet en or avec une épée et la disposition près des pieds d'un grand vase rempli de denrées associé à un puits rappellent de manière précise la riche tombe centrale du tumulus Géraud de Saint-Romain-de-Jalionas en Isère<sup>26</sup>. Ensuite, l'usage de diviser l'espace en deux zones, l'une où se trouve le corps et l'autre où sont accumulés les ustensiles de boucherie et les vases de

<sup>25</sup> Olivier 1999, pp. 116-118.

<sup>26</sup> Verger 1990, pp. 55-57, figg. 1-3.

la consommation est une pratique locale qui existe depuis le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La plupart des caractéristiques spatiales observées dans la tombe de Hochdorf sont déjà réunies, quelques décennies auparavant, dans la tombe secondaire VI du tumulus du Hohmichele près de la Heuneburg<sup>27</sup>. Le corps masculin (qui était associé à un autre défunt, probablement une femme) y est disposé le long de la paroi ouest, immédiatement à côté du char qui occupe toute la partie est, avec le chaudron près de la paroi nord et les vases métalliques tous associés au char. Un peu plus tard, au Hallstatt D2, une tombe très semblable à celle de Hochdorf se trouve en position secondaire dans le tumulus du Römerhügel à Ludwigsburg<sup>28</sup> (fig. 4, b). Elle a été fouillée en 1877 mais elle est assez bien documentée. Certaines tombes à char beaucoup plus modestes respectent la même disposition. Ainsi, dans la tombe 5 du tumulus 4 de Hilpoltstein<sup>29</sup> (fig. 4, c), contemporaine de celle du Römerhügel, le corps, disposé comme à Hochdorf, est entouré d'un petit nombre d'objets personnels – deux fibules en bronze à incrustation de corail, un rasoir et une pointe de lance fragmentaire. À côté de lui, vers l'est, le char remplit les deux tiers de la superficie de la chambre. Le véhicule est associé aux restes métalliques des harnachements de l'attelage. Sur la caisse se trouvait un grand couteau de boucherie, un plat en bronze, une coupe en céramique graphitée et un grand pot en terre cuite. Entre le corps et le char a été déposé un cochon. Les dimensions de la chambre sont beaucoup plus réduites qu'à Hochdorf, puisqu'elle contient à peine le corps et la caisse et les roues du char, dont le timon a été démonté. L'absence de poignard peut être dû au rang modeste de la famille à laquelle appartient le défunt ou encore au grand âge de celui-ci (50-60 ans). Quoi qu'il en soit, la comparaison entre Hochdorf et Hilpoltstein illustre la distance qui peut exister entre deux sépultures dont les défunts appartiennent statutairement à un même groupe social. On peut d'ailleurs se demander si, du point de vue de l'organisation interne de la chambre, la tombe de Hochdorf n'a pas constitué une expérience innovatrice par rapport aux

modèles moins clairement définis du Hallstatt D1, qui aurait fait école jusque dans les strates les plus modestes de la classe aristocratique hallstattienne d'Allemagne du sud.

La tombe de Hochdorf répond donc aux standards d'un modèle de tombe de chef de lignage aristocratique et d'une entité politique plus large que nous appelons ici fraction de tribu. Mais simultanément, de nombreux éléments la distinguent nettement du petit groupe des autres tombes connues que l'on peut attribuer à des personnages de rang comparable. On note que tout y est plus grand, de la chambre funéraire elle-même à certains objets personnels, comme le torque en or ou comme d'autres ustensiles, la hache de boucherie notamment. Mais ce sont surtout trois traits particuliers qui en font une tombe unique en son genre: la richesse et la variété du service de la consommation collective de la nourriture solide et de la boisson alcoolisée ; le caractère extraordinaire de la "banquette" sur laquelle repose le corps ; la présence de revêtements en or qui ont couvert dans un second état les objets portés par le personnage enterré. Ce sont ces traits spécifiques que nous examinerons en détail, car ils nous informent sur les plus hauts niveaux statutaires et politiques de la société hallstattienne occidentale et sur les mécanismes subtils et sans doute changeants qui permettaient à certains personnages de haut rang d'y accéder.

### **La vaisselle métallique et la place éminente du personnage au sein d'une communauté de pairs**

La grande tombe de Hochdorf contient cinq types de vases métalliques, certains en plusieurs exemplaires. Il s'agit d'un chaudron, de trois bassins à anses, de neuf assiettes, de huit cornes à boire formées de cornes d'auroch renforcées par des bandeaux métalliques, d'une très grande corne à boire en fer et d'un bol en or (fig. 5). Cet ensemble de pièces a fait l'objet d'une étude exemplaire de la part de Dirk Krauß<sup>30</sup>.

On suppose habituellement qu'il s'agit du service pour un banquet réunissant neuf participants : le prince, qui l'organise et boit à la très grande corne, et

<sup>27</sup> Riek, Hundt 1962, pp. 86-95, pl. 4-11, beilage 3.

<sup>28</sup> Voir le plan de la tombe dans Biel 1998, fig. 1.

<sup>29</sup> L. Wamser, *Ein Grabhügel der Bronze- und Eisenzeit bei Weinsfeld, Gde. Meckenhausen, Lkr. Roth*, dans *Festschrift zum*

*100jährigen Bestehen der Abteilung für Vorgeschichte der Naturhistorischen Gesellschaft Nürnberg*, Nürnberg 1982, pp. 163-196; M. Hoppe, *Die Grabfunde der Hallstattzeit in Mittelfranken*, Kallmünz 1986.

<sup>30</sup> Krauß 1996.

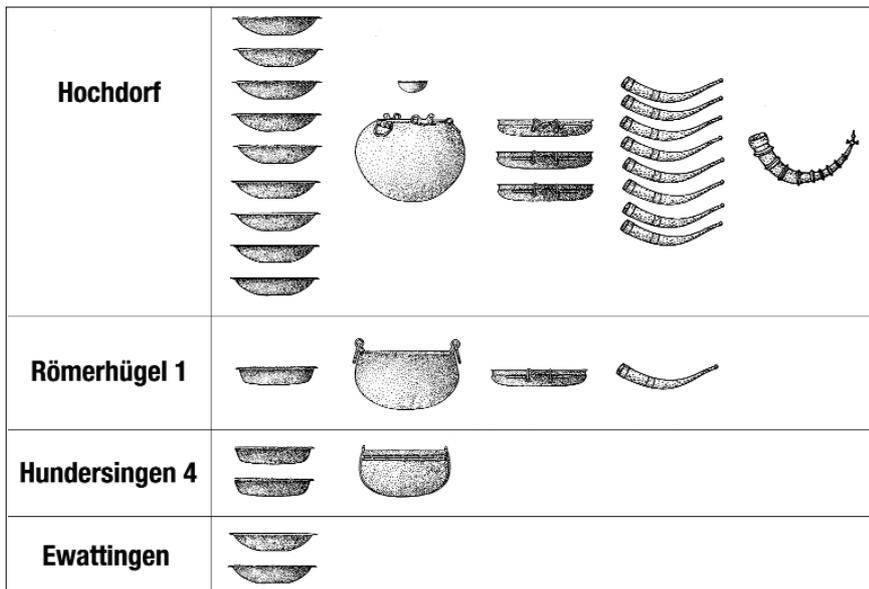


Fig. 5. - Les différents types de services de banquet du Hallstatt D2-3 dans les tombes d'Allemagne du sud (Krauß 1996). Echelles diverses.

	1	2	3	4	5	6	7	8	(9)
Cornes (1 <sup>er</sup> état)	petites								grande
Assiettes, décor et position	::: ::		::		x	◇	O	lisse	
Plats : décor anses							::: O		
nombre d'anneaux							0	1	2
Gde corne (1 <sup>er</sup> état) : vasque	8 côtes								
lèvre							3 filets		
Lions du chaudron (1 <sup>er</sup> état)							grecs		
Trône : bouche figurines	Sans						Avec		
Trône : scènes latérales	8 roues des 2 chars								
scène centrale							3 duels		
Lions du chaudron (2 <sup>e</sup> état)							grecs		ng
Ptes cornes (2 <sup>e</sup> état) décor	X	X	X	X	X	X	X	O	
Ptes cornes (disposition)	X	X	X	X	X	X	O	X	
Gde corne (2 <sup>e</sup> état) : vasque	Sans décor					X	X	X	
lèvre						O	O	O	O
Revêtements d'or									

Fig. 6. - Résumé des indications fournies par les détails décoratifs des vases métalliques et du trône multiple mobile de Hochdorf quant à l'organisation du groupe de convives représentés dans la tombe de Hochdorf.

huit vassaux convives qui boivent aux petites cornes. Le nombre de cornes correspond en effet à celui des assiettes, parmi lesquelles toutefois on ne distingue pas un exemplaire plus précieux ou important. Les trois bassins seraient ainsi chacun à l'usage commun de trois convives. Dans cette hypothèse, qui vient immédiatement à l'esprit de qui examine de loin la vaisselle métallique de la tombe, on aurait une forme égalitaire de consommation de la viande et très inégalitaire de celle de la boisson alcoolisée. Un examen

détaillé de l'ensemble nous conduit à proposer une organisation bien différente du service (fig. 6).

L'association dans un même contexte archéologique d'un service complet pour la préparation, le service et la consommation par plusieurs convives de la nourriture solide et de la boisson est très rare sinon unique pour le domaine nord-alpin. Pour la consommation de la boisson, on peut tout de même citer le cas des dépôts de vases métalliques de l'Âge du Bronze final de l'Allemagne du nord, notamment celui de Dresden-Dobritz en Saxe<sup>31</sup> (fig. 7, b). Ce dernier contient une petite situle à l'embouchure de laquelle s'adapte une passoire ainsi

que deux bols hémisphériques et 13 tasses. Celles-ci se distinguent les unes des autres par leurs dimensions, par la forme de leur profil mais surtout par leur décoration au repoussé, de telle sorte que chaque convive pouvait facilement reconnaître la sienne. La même association situle-passoire-tasse se trouve dans la riche tombe à char contemporaine de Hart a.d. Alz en Bavière<sup>32</sup> (fig. 7, a), mais là une seule tasse accompagne les vases de la préparation et de la présentation de la boisson. On peut encore citer le dépôt plus récent d'Ehingen, qui a livré un petit chaudron à anses mobiles, sept grands plats et plus d'une trentaine de coupes sans anse<sup>33</sup>.

Entre les ensembles de vaisselles du dépôt de Dresden-Dobritz et de la tombe de Hart a.d. Alz, on observe la même différence qu'entre ceux des tombes de Hochdorf et du Römerhügel, qui est toute proche. Cette dernière contient en effet un exemplaire de chacun des types de vases présents à Hochdorf – chaudron, bassin à anses, assiette, corne à boire ou coupe à lèvre en feuille d'or<sup>34</sup> (fig. 5). À Hart comme au Römerhügel sont déposés les vases utilisés par un seul convive, qui est aussi l'organisateur du banquet,

<sup>31</sup> Jacob 1995, pp. 178-183, pl. 89 en bas et, pour Dresden-Dobritz, pl. 91-94.

<sup>32</sup> Jacob 1995, p. 18 avec autres références, pl. 94, B.

<sup>33</sup> Jacob 1995, pp. 45-47, 76-77, 83, pl. 10-12, 28-29 et 32.

<sup>34</sup> Zürn 1987, p. 98, pl. 148, 2 et 150.

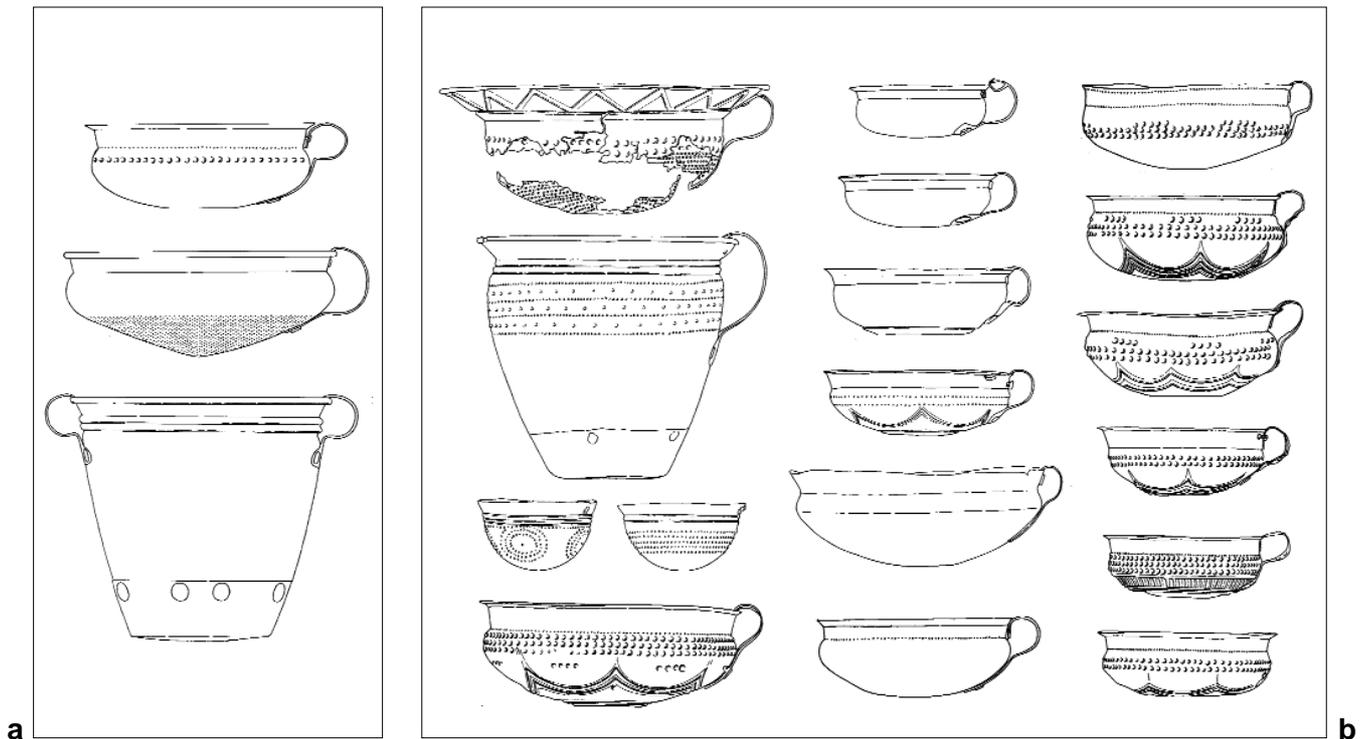


Fig. 7. - a. Les vases en bronze de la tombe à char de Hart a.d. Alz (Jacob 1995); b. Les vases en bronze du dépôt de Dresden-Dobritz (Jacob 1995).

celui qui fait préparer la boisson. À Dresden-Dobritz comme à Hochdorf, le service complet de l'organisateur du banquet est accompagné des vases de consommation des convives qui se distinguent les uns des autres par leur décoration, soit pour que chacun retrouve son bien, dans le premier cas, soit pour que chacun soit servi selon son rang, dans le second cas, comme on va le voir.

Les services de Hochdorf et du Römerhügel sont les versions les plus complètes d'un type de service caractéristique des tombes aristocratiques hallstattiennes d'Allemagne du sud, parmi lesquels on peut distinguer une gradation d'importance<sup>35</sup> (fig. 5):

1. Service de l'organisateur et des convives : chaudron, 3 plats, 9 assiettes, 9 cornes à boire (Hochdorf)
2. Service de l'organisateur de rang 1:

chaudron, plat, assiette, corne à boire (Römerhügel)

3. Service de l'organisateur de rang 2 : chaudron, assiette(s) (Hügelsheim) ou chaudron (Gießhübel -Talhou, tumulus 1, tombe 1)
4. Service du convive seul : assiette(s) (Ewattigen)

Chacun de ces types correspond à un rang différent du défunt. L'examen détaillé du service de Hochdorf permet de préciser quels sont ces rangs.

*Les assiettes, les bassins et l'attribution correcte des parts d'honneur*

Les neuf assiettes et les trois bassins à anses étaient disposés sur la caisse du char. Les assiettes sont de dimensions à peu près semblables, mais la forme du fond permet de distinguer deux groupes (fig. 8, a): d'un côté

<sup>35</sup> Voir Krauß 1996, fig. 217. Cette classification des services doit être mise en parallèle avec celle qui a été élaborée par Mathieu Poux à propos des ensembles funéraires aristocratiques de la fin de l'Âge du Fer : M. Poux, M. Feugère, *Le festin, miroir privilégié des élites politiques de la Gaule indépendante*, dans V. Guichard, F. Perrin (éd.), *L'aristocratie celtique à la fin de l'Âge du Fer (du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.)*, Glux-en-Glenne 2002, pp. 199-222, ill. 5. Il faut distinguer parmi les ob-

jets qui composent les services qu'il prend en compte ceux de la préparation et de la présentation de la boisson alcoolisée et de la viande, ceux du service et ceux de la consommation. Son service "a" contient les trois catégories; son service "b" ceux du service et de la consommation; ses services "c" et "d" seulement ceux de la consommation. Il faudrait donc distinguer le service "b" des simples services de "convives" en faisant une catégorie intermédiaire entre celle de l'organisateur et celle du convive.

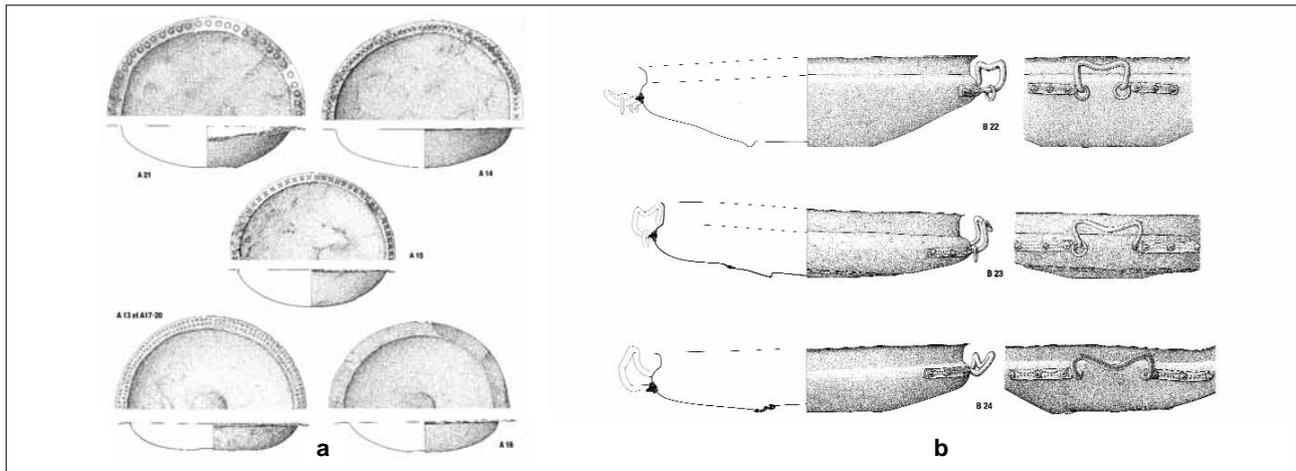


Fig. 8. - a. Les variantes décoratives des assiettes en bronze de la tombe de Hochdorf (Krauß 1996); b. Les bassins à anses de la tombe de Hochdorf (Krauß 1996).

six assiettes à fond concave, de l'autre trois à fond convexe non individualisé. Elles se distinguent aussi par la décoration obtenue à l'aide de poinçons qui orne leur rebord. Seule une des assiettes à fond concave a un rebord entièrement lisse. Les cinq autres portent des rangs de points en relief – deux rangs sur quatre d'entre elles et trois sur la dernière. En revanche, les trois assiettes à fond convexe sont ornées de motifs différents : un rang de cercles, de losanges ou de croix de Saint-André. La disposition des vases sur la caisse du char confirme l'existence de trois groupes différents: les trois assiettes à fond convexe et décor géométrique sont empilées dans un des bassins à anses, l'exemplaire sans décor se trouve dans un autre bassin et les assiettes à bord perlé sont disposées en dehors des bassins. L'assiette à décor de cercles se distingue enfin de toutes autres par la présence de deux séries superposées de trous de rivets associées aux restes d'une plaquette en fer, à l'emplacement d'une déchirure accidentelle à la jonction entre la vasque et le bord. La plaquette et les rivets de fixation sont considérés comme des traces de réparations de la fissure, mais elles peuvent aussi bien l'avoir provoquée. Il s'agirait dans ce cas des restes d'un système de suspension de forme indéterminée qui distinguerait l'assiette à décor de cercles de toutes les autres.

La fonction des assiettes est précisée par les innombrables fines incisions accidentelles que l'on peut observer dans la zone du fond, qui correspondent à des traces de la découpe des aliments, de la viande par exemple, à l'aide d'un couteau. Il n'y a aucune différence de ce point de vue entre les neuf vases.

La série d'assiettes était donc utilisée pour la consommation de viande par un ensemble de convives

globalement égaux mais dont les assiettes pouvaient facilement être reconnues grâce au décor du rebord. Lorsque l'organisateur du banquet, ou plutôt ses serveurs, distribuaient les différentes parts de viande, il pouvait sans erreur attribuer les différents morceaux en fonction du rang exact que chacun occupait dans le groupe de pairs. Se distinguent alors nettement un premier groupe de trois convives, dont les assiettes sont différentes les unes des autres, auxquels revenaient des parts d'honneur elles-mêmes différenciées, et un second groupe de cinq personnes auxquelles pouvaient être attribuées des portions identiques, sauf peut-être pour l'une d'entre elles, qui utilisait l'assiette à trois rangs de perles. L'assiette sans décor servait soit à un neuvième convive au statut spécifique, soit à la consommation collective, non attribuée à une personne, d'un morceau spécifique. Comme on le verra, l'examen du reste de la vaisselle de la tombe nous incite à choisir cette seconde option.

Le système graphique simple utilisé pour ne pas commettre d'impairs lors du service pouvait s'avérer utile, sinon indispensable, dans les banquets de la haute aristocratie de l'Âge du Fer nord-alpin, si l'on en croit le récit qu'en transmet Posidonios, cité par Athénée (IV, 154, e): «dans le passé, lorsqu'on présentait les mets rôtis, le plus fort prenait la cuisse. Si quelqu'un s'y opposait, les deux adversaires se levaient et se battaient en duel jusqu'à la mort».

Les trois bassins à deux anses sont également semblables entre eux, mais ils se distinguent les uns des autres par de petits détails de la décoration (fig. 8, b). Sur le plus grand, chaque plaque d'attache d'anse est ornée de quatre cercles à point central et deux anneaux sont suspendus à chaque anse. Sur les

deux autres, les attaches d'anses sont décorées de deux lignes courbes de points et les anses de l'un portent un seul anneau alors que celles de l'autre n'en portent aucun. Ils sont tous trois disposés dans la moitié sud de la caisse du char : le premier, à l'avant, contient les trois assiettes à décor géométrique, le second (avec un anneau) se trouve immédiatement au nord et contient l'assiette sans décor et le troisième (sans anneau) est placé au-dessus des deux autres. Comme on l'a déjà indiqué, les autres assiettes se trouvent en dehors des bassins, vers l'extrémité nord de la caisse du char, à l'exception d'une seule, qui a été retrouvée retournée au-dessus d'un gros caillou du remplissage de la fosse funéraire. Sa position d'origine n'est pas connue. Même si, comme le suppose Dirk Krauß, il a pu y avoir d'importants déplacements d'objets lors de l'effondrement du plafond de la chambre et de l'affaissement de la caisse du char<sup>36</sup>, l'association des bassins avec les trois assiettes à décor géométrique et avec l'assiette sans décor et la disposition des autres assiettes en une pile séparée ne font pas de doute. On peut donc supposer que les trois bassins étaient utilisés par les mêmes convives que les assiettes à décor géométrique. Comme pour elles, les différences de détail pouvaient servir de moyen mnémotechnique pour ne pas se tromper dans l'attribution des parts d'honneur.

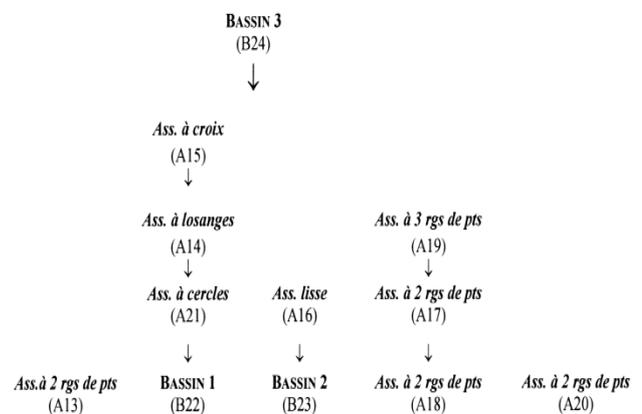
Le fond de ces vases n'a révélé aucune trace de couteau. En revanche, il présente des réparations à l'aide de pièces de bronze rivetées de plus ou moins grande taille (une petite plaquette pour le premier bassin et une rondelle qui couvre tout le fond pour les deux autres) qui laissent supposer qu'ils ont été exposés au feu pour la cuisson d'aliments. Il s'agit donc à la fois de vases de préparation et de présentation de la viande mijotée. On pourrait supposer que bassins à anses et assiettes étaient destinés à la consommation de deux mets à base de viande – en ragout et rotie par exemple – distribués selon des modalités différentes. Mais d'autres solutions sont possibles.

L'examen de la vaisselle de consommation de la nourriture solide offre une image différente de celle d'une communauté de neuf convives qui, en la circonstance, seraient parfaitement égaux – image qui d'ailleurs est en contradiction avec ce que l'on sait par ailleurs de la consommation collective de la viande dans les sociétés aristocratiques de l'époque archaïque. On peut reconstituer, au moins en partie,

les inégalités de rang et les ordres de préséance dont une gestion désinvoltée pouvait être fatale à la réussite du banquet et à l'harmonie entre les convives.

L'ordre de mise en place des vases sur la caisse du char pourrait d'ailleurs reproduire précisément le système de préséance mis en évidence à partir des détails décoratifs des vases. Privilégions pour cela une possibilité, qui n'est pas la seule mais qui s'accorde avec toutes les données de la fouille telles qu'elles apparaissent dans la publication (fig. 9).

D'abord, le grand bassin à décor de cercles a été placé vers l'avant de la caisse, exactement au-dessus



de la tête en fer de la hache. Dedans ont été mises les trois assiettes à décor géométrique, d'abord celle avec des cercles, puis celle avec des losanges, enfin celle avec les croix de Saint-André. Ensuite, le deuxième bassin, à un anneau par anse, a été mis à côté du précédent, vers le centre de la caisse, avec l'assiette sans décor dedans. Ensuite, le troisième bassin a été superposé aux deux autres. Enfin, on a placé plus à l'arrière de la caisse les autres assiettes. Notons que la grande hache de boucherie est entièrement recouverte par les trois bassins, le plus grand d'entre eux se trouvant exactement au-dessus de la tête en fer. Les autres outils du nécessaire d'abattage et de découpe se trouvent à l'avant de la caisse.

#### *Les cornes à boire: consommations aristocratique et collective de la boisson alcoolisée*

Les neuf cornes à boire étaient suspendues sur la paroi méridionale de la chambre et, pour l'une d'entre elles, à l'extrémité sud de la paroi occidentale. Leur anse mobile torsadée était passée dans un crochet métallique planté dans le bois. On distingue aisément une très grande corne entièrement en métal et huit autres qui étaient formées de cornes d'auroch – qui ne se sont pas conservées – renforcées par deux bandeaux en

<sup>36</sup> Krauß 1996, pp. 48-54.

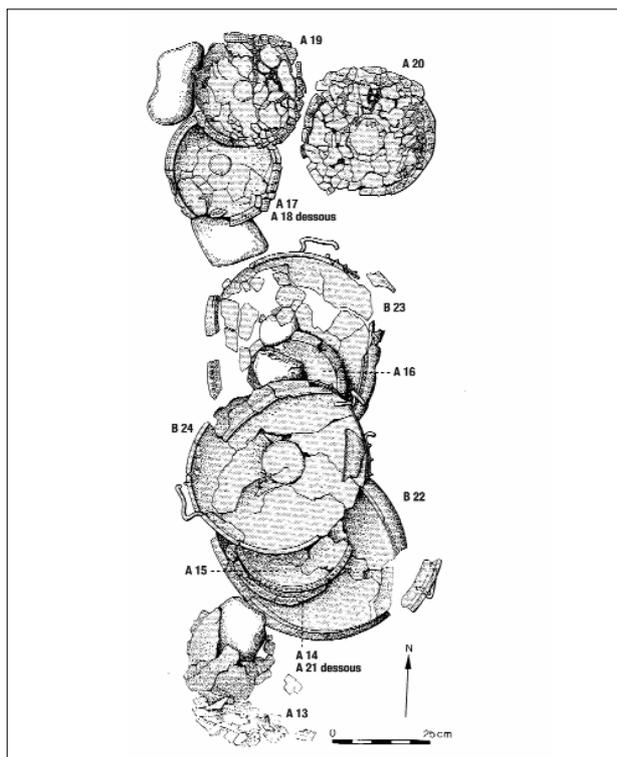


Fig. 9. - La disposition des assiettes et des bassins sur la caisse du char de la tombe de Hochdorf (Krauß 1996). Les numéros des objets correspondent à ceux du catalogue dans Krauß 1996, repris ici dans les figures 8a et 8b.

bronze au niveau des pitons de fixation de l'anse torsadée (fig. 10). Les neuf exemplaires ont été modifiés dans un second temps par l'application de bandes en feuille d'or immédiatement au-dessous de la lèvre et, dans le cas de la très grande corne, à différents niveaux du cylindre, comme on le verra plus en détail.

Dans leur premier état, les huit cornes organiques, qui avaient une contenance d'environ 2 à 2,5 litres, ne se distinguaient pas aisément les unes des autres. On peut noter tout de même que trois exemplaires présentaient une extrémité formée d'un embout en os mouluré. Les mauvaises conditions de conservation de cette matière dans la tombe empêchent d'être sûr que cette pièce ne figurait pas à l'origine sur les cinq autres cornes. L'adjonction des bandeaux de feuille d'or ornés au repoussé a modifié le tableau. Sur sept exemplaires, ils sont ornés d'une composition identique formée d'un rang de petits cercles encadré par deux rangs de doubles croix de Saint-André accolées. Sur le huitième, il s'agit d'un simple rang de grands cercles concentriques.

La très grande corne en tôle de fer a une contenance de 5,5 litres. L'extrémité près de la pointe est ornée de deux sphères aplaties rapportées. Le reste

du vase est formé de cylindres courbés qui s'ajustent par encastrement. Les jointures entre ces cylindres forment une série de côtes transversales de taille régulièrement croissante vers l'embouchure. Dans son premier état, la corne présentait près de l'embouchure trois filets en relief formés d'une baguette de bronze ornée d'un rang de petits cercles. Dans un second temps, une série de bandeaux de feuille d'or a été appliquée. Le plus large se trouve sous la lèvre et couvre les trois baguettes de bronze. Il est orné de deux rangs de grands cercles concentriques au repoussé identiques à ceux de la huitième petite corne. Les autres bandes sont beaucoup plus étroites. Elles encadrent les côtes transversales, sauf une qui borde la plus grande des sphères aplaties. La description et le dessin du décor des bandes qui entourent les côtes ne permettent pas de s'en faire une idée tout à fait précise. On peut toutefois observer que seules les trois premières côtes, en partant de l'embouchure, sont encadrées de bandes entièrement ornées d'un rang de doubles croix de Saint-André identiques à celles qui ornent les sept petites cornes. Autour des cinq autres côtes, les bandes sont au moins en partie, sinon entièrement, lisses. Un dernier détail peut être noté : l'une des bandes qui bordent la deuxième côte présente deux cercles concentriques qui, compte tenu de la technique d'estampage, n'ont sans doute pas été imprimés accidentellement<sup>37</sup> (fig. 10, b).

La présence de huit côtes et le soin apporté à les marquer clairement par un cadre d'or soulignent leur importance. La distinction effectuée par la décoration entre les cinq plus petites et les trois plus grandes semble reproduire la distinction marquée, parmi les assiettes, entre un groupe de trois plus importantes et un autre de cinq plus modestes. Par ailleurs, on peut noter que les deux motifs qui ornent les bandeaux d'or reproduisent ceux que l'on trouve sur le bord des trois assiettes à décor géométrique: d'une part des grands cercles, d'autre part un motif qui peut se décomposer en deux croix de Saint-André dessinant un losange central. Dans son second état, la grande corne semble donc constituer une représentation simple de l'ordre de préséance entre les convives tel qu'il res-

<sup>37</sup> Pour les bandeaux qui se trouvent autour de la deuxième côte, la lamelle d'or a été pliée en deux en son centre et estampée ainsi, de sorte que le décor apparaît en positif sur une moitié et en négatif sur l'autre. Les deux cercles se trouvent de part et d'autre de la pliure.

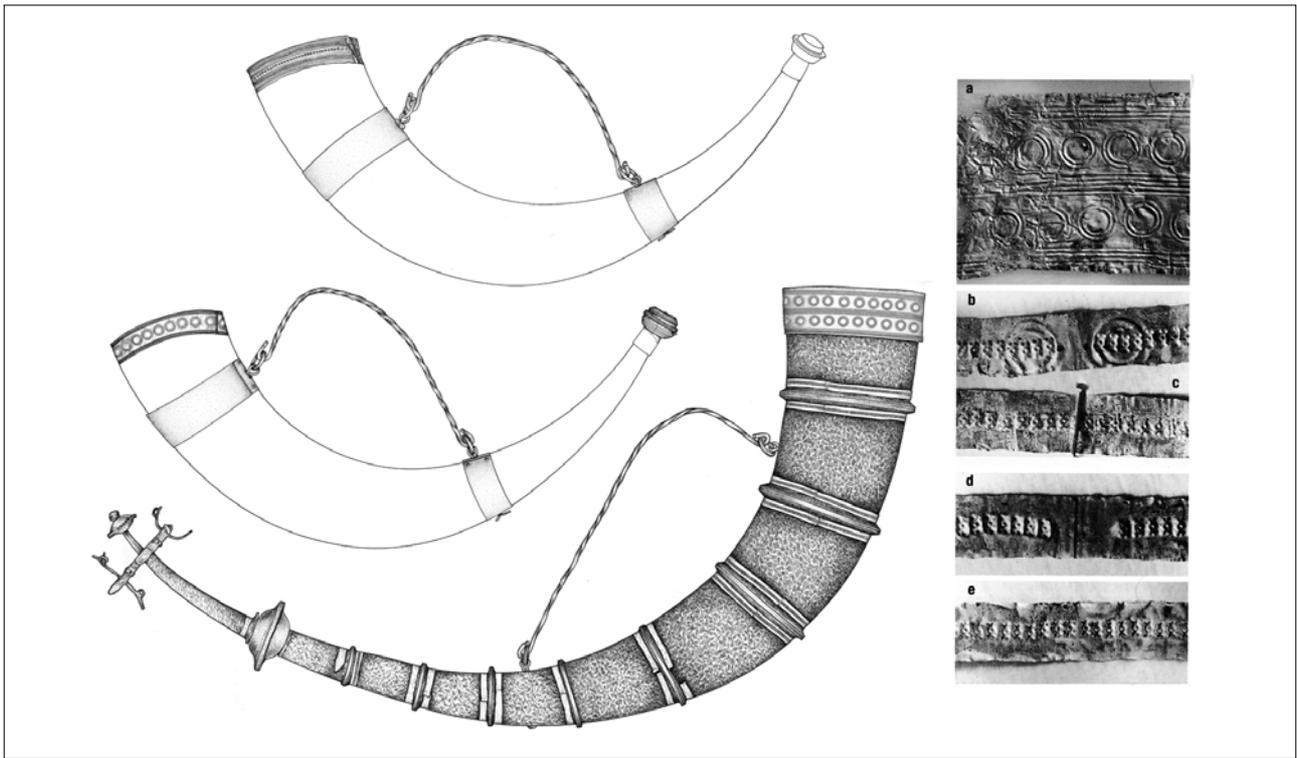


Fig. 10. - Les deux variantes de petites cornes à boire et la très grande corne à boire de la tombe de Hochdorf (Krauß 1996) et la décoration des bandes d'or de la très grande corne à boire : a. rebord; b-e. lamelles des trois premières côtes (Krauß 1996).

sort de l'examen des vases de la consommation de la viande.

Le décor de la lèvre, qui reproduit sur un bandeau plus large celui de la huitième petite corne, pourrait désigner la personne, parmi les huit convives, qui en contrôle alors l'usage. Si l'on applique ce type d'interprétation au premier état de la grande corne, on observe que l'on n'y distingue pas de différence marquée entre les trois plus grandes côtes et les cinq suivantes, mais en revanche la présence de trois filets en bronze, recouverts ensuite par le bandeau en or de la lèvre, pourrait suggérer que le contrôle de l'usage du vase était dans un premier temps assuré par un groupe de trois personnes auxquelles se serait ensuite substituée une seule. Mais il s'agit là, comme on le verra, d'une anticipation faite sur la base de l'examen du fonctionnement et de la décoration de la "banquette" sur laquelle reposait le défunt.

Dans cette hypothèse, le vase exceptionnel ne serait pas à l'usage individuel d'un personnage hors du commun, mais il serait au contraire destiné à la consommation collective d'une même boisson, à la même corne, par l'ensemble des convives réunis. Ce type de partage de la boisson au même vase n'est pas sans parallèle connu. Dans un épisode fameux, Hé-

rodote raconte «comment les Scythes font pour prêter serment: ils versent du vin dans une grande coupe d'argile et y mêlent le sang des personnes qui veulent prêter serment, en les piquant avec un poinçon, ou en leur faisant une légère incision à l'aide d'un poignard, puis ils trempent dans la coupe un glaive, des flèches, une hache et un javelot; ceci fait, ils prononcent de multiples imprécations et font circuler la coupe : les intéressés y boivent, ainsi que les principaux personnages de leur suite» (IV, 70). Des scènes figurées représentent une version simplifiée de cette pratique, dans laquelle deux hommes boivent ensemble à la même corne à boire<sup>38</sup>.

Sans vouloir bien entendu calquer le récit hérodotéen sur la documentation archéologique de Hochdorf, on peut toutefois en retirer l'idée que la consommation collective de boisson alcoolisée à la même corne à boire devait être pratiquée à l'époque archaïque et qu'elle revêtait une grande importance dans

<sup>38</sup> V. Schiltz, *Les Scythes et les nomades des steppes*, Paris 1994, p. 179, fig. 131-132 et 135B ; Krauß 1996, p. 121, fig. 90; V. Schiltz, *Le Roi scythe. Iconographie du pouvoir scythe au IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.*, dans P. Ruby (éd.), *Les princes de la Protohistoire et l'émergence de l'Etat*, Naples 1999, pp. 115-123, notamment p. 116, fig. 1.

le maintien de la cohésion d'une communauté de pairs et dans le respect des règles de comportement social. Il ne faut d'ailleurs pas nécessairement s'interdire un rapprochement plus précis. En effet, on a vu que le petit sac en cuir où se trouvaient le *scalptorium* et les hameçons, qui était placé sur la poitrine du mort, contenait aussi une petite lame en fer de forme simple (fig. 3), apparemment insignifiante, mais de grande valeur pour le défunt, compte tenu de sa position<sup>39</sup>. Sa fonction n'a pas été déterminée. Ne pourrait-ce pas être l'ustensile rituel simple mais essentiel avec lequel on effectuait l'incision pour le prélèvement de sang?<sup>40</sup>

La dernière particularité de la très grande corne concerne la série de pendentifs composites en os qui était suspendue à un élément mobile en forme de tête de bovidé schématique enfilé près de sa pointe. On y reconnaît de petites figurines féminines schématisées, de longues perles tubulaires moulurées associées à des espaceurs de colliers décorés d'ocelles, des perles sphériques et des fragments de plaques de forme indéterminée. Toutes ces pièces, notamment les espaceurs de colliers, se trouvent habituellement dans de riches tombes féminines. Elles y font partie de précieuses parures pectorales. Il est difficile de préciser pourquoi cette décoration, faite d'éléments de parure et d'amulettes féminines, est accrochée à une corne à boire dont l'usage, même s'il est collectif, reste sans doute spécifiquement masculin. On reviendra sur ce point à propos des cariatides de la "banquette".

La disposition des cornes à boire sur les parois de la chambre doit également être examinée attentivement<sup>41</sup>. La grande corne est suspendue à l'extrémité ouest de la paroi méridionale, l'embouchure tournée vers l'ouest. À côté d'elle, vers l'est, se trouve la petite corne à bandeau orné de cercles concentriques. Son embouchure est également tournée vers l'ouest. Le reste de la paroi sud est couvert par sept des cornes dont le bandeau est orné de doubles croix de Saint-André. Contrairement aux deux précédentes, elles ont l'embouchure tournée vers l'est. Enfin, la dernière petite corne à décor de doubles croix est suspendue à l'extrémité sud de la paroi occidentale, avec l'embouchure tournée vers le sud, c'est-à-dire dans le même sens que les six autres identiques.

Les deux cornes dont l'embouchure est ornée de

cercles concentriques sont donc orientées dans le sens contraire des autres. Elles se trouvent dans le prolongement de la banquette sur laquelle repose le défunt, du côté de la tête. Elles sont donc étroitement associées au personnage, quoique de manière différente: la petite est destinée à son usage individuel lors des banquets, la grande est associée à une consommation collective spécifique dont il contrôle le déroulement de par ses fonctions. Rappelons que le motif de cercles concentriques est bien celui qui orne le plus grand des bassins à anses ainsi que l'assiette qui est disposée en premier dedans. Il est donc sans doute la marque des vases de consommation du défunt.

Mais il faut peut-être faire une observation supplémentaire, qui pourrait compliquer le tableau. En effet, il est étonnant qu'une seule petite corne soit suspendue à la paroi ouest de la chambre : il aurait été possible de faire tenir tous les récipients sur la paroi méridionale. Cette disposition répond peut-être à un ordre précis à respecter dans le rangement des cornes les unes par rapport aux autres, un ordre selon lequel celle du défunt n'est que la deuxième dans la série. Cela rappelle le détail décoratif que nous avons noté à propos des bandes d'or de la grande corne : c'est en effet l'un des bandeaux qui bordent la deuxième côte qui présente deux cercles concentriques, c'est-à-dire la marque des vases utilisés par le défunt. Ce détail de mise en scène certes infime – mais les règles de l'étiquette reposent elles-mêmes souvent sur des détails qui peuvent sembler insignifiants aux yeux du profane – pourrait être l'indice d'incertitudes quant au rang exact de deux des principaux convives des banquets officiels, dont la position dans l'ordre des préséances s'inverse en fonction de ce que l'on sert, la viande ou la boisson.

#### *Le chaudron, son nouveau lion, le miel et le bol en or*

Jusqu'à présent, les objets mentionnés – à l'exception peut-être d'un des tissus du vêtement – étaient probablement de fabrication locale ou plus généralement hallstattienne occidentale. La seule incertitude concerne les assiettes à bord perlé, qui peuvent être des productions étrusques ou bien des imitations nord-alpines de bassins à bord perlé d'Italie.

<sup>39</sup> Biel 1998, fig. 41 à gauche; *Trésors*, fig. 220, en haut à droite.

<sup>40</sup> Pour une autre hypothèse, voir ci-dessus note 23.

<sup>41</sup> C'est Dirk Krauß qui en donne la description la plus précise, qui rend caduques sur ce point de détail les diverses reconstitutions graphiques de la tombe qui ont été publiées.

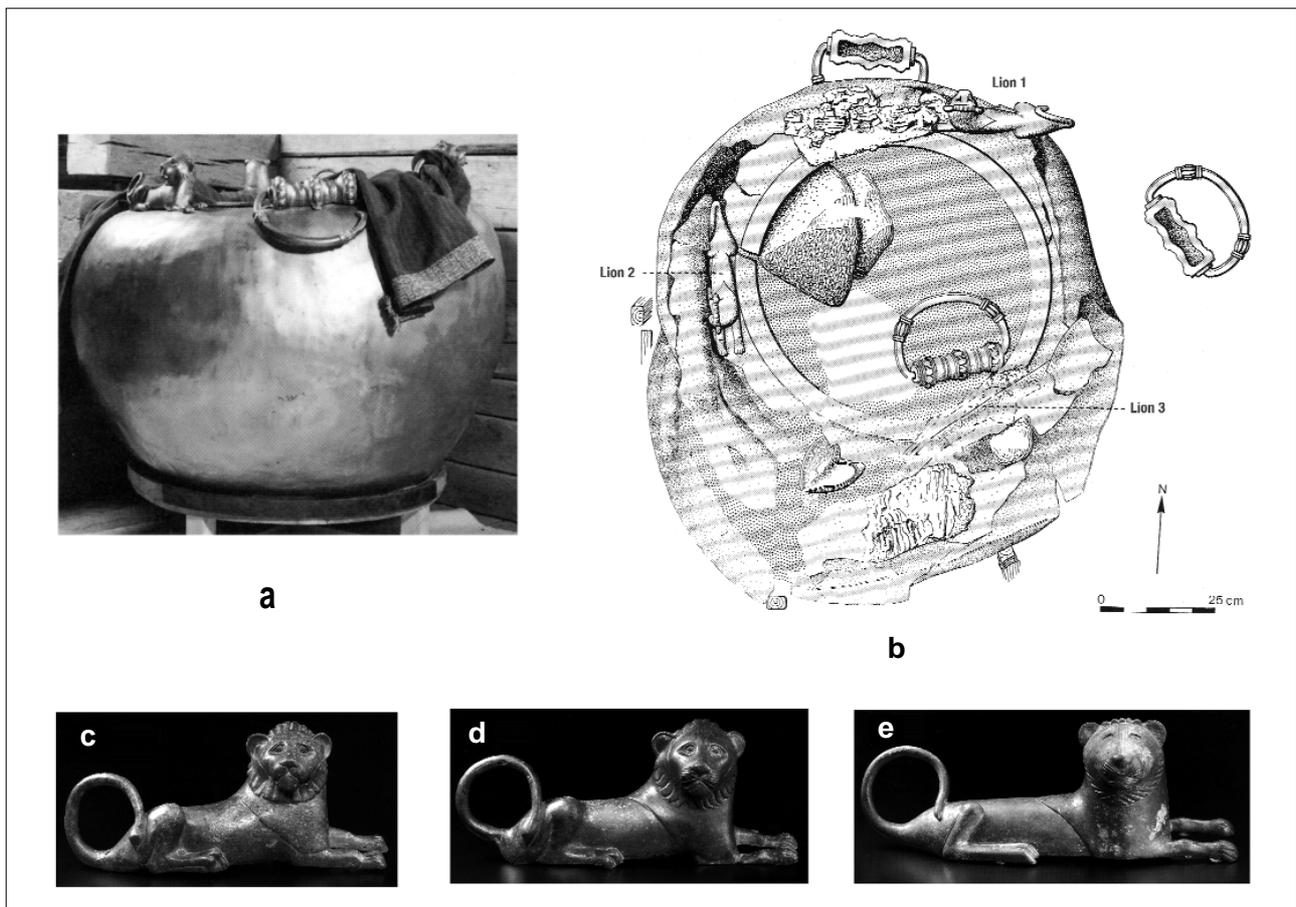


Fig. 11. - a. Le chaudron dans la reconstitution de la tombe du musée de Hochdorf/Enz (Krauß 1996); b. Relevé de fouille du chaudron avec l'emplacement des trois lions (Krauß 1996). Les trois lions du chaudron de la tombe de Hochdorf : c. lion grec 2; d. lion grec 1; e. lion non-grec 3. (Biel 1998).

Le grand chaudron en bronze, qui est muni près de l'ouverture de trois anses mobiles et de trois grandes figurines de lions, est clairement un objet précieux étranger<sup>42</sup>. Sa contenance atteint 550 litres, son diamètre maximum un mètre. C'est un des plus grands exemplaires connus de vases de ce modèle. Il a subi au cours de son histoire une série de modifications et d'adjonctions, mais il est difficile de préciser où et quand elles ont été effectuées. Le lieu de fabrication de la cuve elle-même n'est pas déterminé avec certitude. Les trois grandes anses annulaires mobiles grecques ont été récupérées sur un autre récipient, qui ne peut être qu'un chaudron aussi grand, comme le confirme Claude Rolley. Parmi les trois lions qui ornent le bord (fig. 11, c-e), deux sont des originaux grecs (appelés lions 1 et 2) et le troisième (lion 3) est une copie non grecque. La plupart des spécialistes s'accordent à reconnaître dans les deux originaux une production magno-grecque provenant du même atelier que le cratère de Vix et datant de

540-530 environ. Le troisième a peut-être été fabriqué dans le domaine hallstattien occidental. En dehors des traits stylistiques qui les caractérisent, les trois animaux se distinguent par de petits détails bien visibles: le lion 2 n'a pas de moustaches, le lion 1 en a et le lion 3 a en outre des poils indiqués sous la bouche (ce détail existait peut-être sur l'original).

Malgré le grand intérêt historique qu'il présente, notamment dans le contexte de la genèse de l' "art celtique" comme cela a été montré par divers auteurs, le lion 3 est toujours considéré comme une mauvaise copie venue se substituer à l'original grec à la suite d'un dommage, et l'on fait comme si les Hallstattiens eux-mêmes le considéraient de la sorte. Ainsi, sur les photographies publiées de la belle reconstitution à grandeur naturelle de la tombe qui est présentée au Keltenmuseum de Hochdorf/Enz, il est coïncé dans l'angle de la chambre, la face pudiquement tournée vers la paroi en bois<sup>43</sup> (fig. 11, a). Or, le relevé du chaudron au moment de sa découverte montre clai-

<sup>42</sup> Sur l'objet, voir W. Gauer, *Le chaudron de Hochdorf. Un témoignage des influences culturelles de la Grèce*, dans *Trésors*, pp. 155-159; Bieg 2002 et le compte-rendu fait par Claude Rol-

ley dans *Les bronzes grecs et romains: recherches récentes*, «RA» XXXVII 2004, pp. 349-354.

<sup>43</sup> Krauß 1996, fig. 13.

rement que c'étaient les deux lions grecs que l'on avait tournés vers les parois nord et ouest et que le lion non grec était au contraire tourné vers le centre de la chambre, au seul endroit où il pouvait être "vu" par le défunt couché sur la banquettes<sup>44</sup> (fig. 11, b). Comme l'a noté Martin Guggisberg, le lion 3 n'est pas une simple mauvaise copie de l'original – il aurait été si simple d'en obtenir une bien meilleure par surmoulage – mais une création originale qui respecte des canons propres<sup>45</sup>.

Encore une fois, on a affaire à un groupe de trois pièces semblables, identifiables dans un premier temps par de petits détails – les poils des moustaches en l'occurrence – dont un exemplaire est dans un second temps modifié – remplacé ici – et placé en position privilégiée. Pour ces raisons, le lion non grec pourrait ainsi être mis en série avec l'assiette à décor de cercles parmi les trois exemplaires à décor géométriques, le plus grand des bassins à anses, la petite corne à décor de cercles concentriques et la deuxième côte de la grande corne en fer.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que, pour les artisans qui ont fabriqué le chaudron, ou pour ceux qui l'ont envoyé, comme cadeau diplomatique peut-être, chaque lion ait représenté une des personnes éminentes auxquelles le vase était destiné, suivant le principe selon lequel, conformément au procédé qui est constamment employé dans les poèmes homériques, les héros guerriers peuvent être évoqués métaphoriquement par de nobles animaux sauvages, le plus souvent par des lions. L'identification du défunt avec le lion non grec prendrait alors tout son sens, même si les raisons de la substitution de l'original restent quoi qu'il en soit inconnues.

Le grand vase reposait sur un support bas à quatre pieds en bois à renforts de fer. Ce dispositif s'est substitué, lui aussi pour une raison inconnue, à un trépied métallique d'origine. Compte tenu des formes de circulation de ce genre de vase et de l'association toujours étroite entre chaudron et support, on peut en effet supposer que le grand récipient a été envoyé par ses commanditaires méridionaux avec son trépied. Il faudra se demander ce que celui-ci est devenu.

Le chaudron était rempli aux deux tiers d'un hy-

dromel à forte teneur en miel obtenu à partir de plantes variées, pour certaines très distantes du lieu de sépulture, en fleur à la fin de l'été. La boisson n'était sans doute pas arrivée à maturation. Le grand vase contenait aussi un bol en feuille d'or d'une contenance de 0,3 litres qui porte un rang de cercles concentriques obtenus au repoussé sous la lèvre. Ce petit récipient servait pour puiser le produit à base de miel, peut-être aussi pour le boire. Le rapport exact entre l'ensemble chaudron-hydromel-coupe et les cornes à boire n'est pas connu. Celles-ci étaient-elles utilisées pour boire l'hydromel du chaudron? Ce dernier contenait-il ce type de boisson habituellement ou bien seulement pour l'occasion des funérailles et du dépôt dans la tombe? La coupe servait-elle pour remplir les cornes, malgré sa contenance très limitée par rapport au volume de celles-ci? Ou bien servait-elle pour asperger le corps, déjà mis en place dans la tombe, de produit à base de miel en grande quantité, puisé directement au chaudron?

L'ensemble de vases métalliques de la grande tombe de Hochdorf offre une image toute différente de celle que l'on présente habituellement. D'abord, il est prévu pour un banquet réunissant huit convives appartenant à un même niveau d'autorité, celui du défunt, c'est-à-dire des chefs de lignage aristocratique et de fraction de tribu. Le premier état du service prévoit une consommation individuelle égalitaire de la boisson alcoolisée entre ces convives et une consommation collective entre les représentants des différentes fractions de la tribu, à l'aide d'une grande corne qui est commune à l'ensemble de la tribu et dont l'usage est peut-être contrôlé par trois personnages. La consommation de la viande prévoit quant à elle une distribution différenciée entre un groupe de trois chefs de fractions de tribu, auxquels sont attribuées des parts d'honneur différentes, et les cinq autres, qui se voient attribuer des portions égales entre elles. L'existence de trois convives privilégiés pourrait être confirmée par la décoration du vase qui devient le plus important du service, le grand chaudron.

Si l'on revient aux divers types de services de banquet déposés dans les tombes aristocratiques

<sup>44</sup> Krauß 1996, fig. 4.

<sup>45</sup> M. Guggisberg, *Riflessioni sullo stile animalistico celtico*, dans Vitali 2003, pp. 205-215. Sur la pratique du surmoulage d'objets méditerranéens figurés dans le domaine hallstattien, voir

F.-W. von Hase, *Zur Gießform der figürlichen Henkelatlasche von der Heuneburg*, dans W. Kimmig (dir.), *Importe und mediterrane Einflüsse auf der Heuneburg, Heuneburgstudien XI*, Mainz 2000, pp. 177-195.

d'Allemagne du sud (fig. 5), on peut préciser que le modèle présent dans la tombe secondaire du Römerhügel, qui comprend chaudron, bassin à anses, assiette et corne à boire, pourrait être caractéristique des chefs de fraction de tribu à statut spécial. Cela est d'ailleurs confirmé par le mobilier, très partiellement connu, de la tombe centrale du tertre. Le modèle associant chaudron et assiette marquerait alors seulement la fonction de chef de fraction de tribu.

Dans un second état du service de Hochdorf, diverses modifications sont apportées aux vases de la consommation de la boisson pour permettre l'identification d'un convive parmi les huit (dans le groupe des petites cornes à boire) ou parmi trois (pour le chaudron et la grande corne) comme cela était possible précédemment pour les vases de la consommation de la viande. C'est ce convive, dont la marque reconnaissable – les cercles concentriques – se trouve désormais sur tous les types de vases, qui contrôle aussi l'usage de la grande corne collective.

La disposition des vases dans la tombe confirme la prééminence d'un des convives, le défunt, même si la mise en place des cornes à boire, d'un côté, et des assiettes et plats, de l'autre, donnent une image opposée du rang des deux convives les plus importants. Cette inversion pourrait venir du fait que les deux modes de consommation reposent sur des systèmes de préséance différents, l'un fondé sur la naissance et sur le degré de noblesse des fractions de tribu les plus importantes, l'autre sur la valeur personnelle ou la fonction politique de chacun des convives.

Pour ce qui concerne la boisson alcoolisée, on note une distorsion entre la contenance du chaudron (550 litres) et le nombre limité de convives dont les cornes à boire sont présentes dans la tombe. Les huit petites cornes pouvaient en effet contenir au maximum 20 litres de boisson. Les banquets au cours desquels était utilisé le chaudron réunissaient très vraisemblablement un grand nombre de convives, de l'ordre de la centaine. On peut ainsi remplir au moins 200 cornes semblables à celles qui se trouvent dans la tombe avec le contenu du chaudron plein. La tombe contient donc seulement les vases utilisés par une toute petite partie des convives, ceux qui avaient un rang équivalent à celui du défunt et qui pouvaient donc entrer en compétition avec lui. Le rôle confié au mobilier, et plus globalement aux funérailles, est bien celui qui consiste à préciser la place que tenait le personnage dans le groupe restreint des chefs de fractions de tribu à deux moments de son existence, dans

le contexte d'une entité politique dont il reste à définir les contours.

### **Le trône triple mobile, instrument de mise en scène de la désignation du chef de tribu**

Le défunt est allongé sur l'objet considéré à juste titre comme le plus extraordinaire de toute la tombe, que l'on appelle habituellement la "banquette de Hochdorf" (fig. 12). Il faudrait plutôt le définir comme un trône multiple mobile. Le meuble est constitué du siège proprement dit, qui est fait de grandes feuilles de bronze rivetées entre elles, qui forment le plateau horizontal et le haut dossier qui se prolonge sur les petits côtés en forme de hauts accoudoirs. Le dossier lui-même porte une composition formée de scènes figurées au repoussé. Chaque accoudoir est muni d'une poignée horizontale qui servait à porter le meuble ou à en accompagner le mouvement. Des chaînettes auxquelles sont suspendus des pendentifs à appendice en forme de queue de poisson sont accrochés aux poignées ainsi qu'à une série de bélières sur la face arrière du dossier. Ce siège en feuilles de bronze repose sur une série de huit figurines féminines en ronde bosse disposées en deux rangées de quatre, l'une devant avec la face tournée vers l'avant, l'autre derrière, avec la face tournée vers l'arrière. Les statuettes sont montées sur des roulettes qui permettaient de déplacer le meuble. Elles sont reliées entre elles par une armature en tiges de fer qui était endommagée lors du dépôt dans la tombe.

Sans entrer dans les problèmes techniques et stylistiques posés par ce chef-d'œuvre de l'artisanat métallurgique du VI<sup>e</sup> siècle, on peut rappeler qu'il a sans doute été fabriqué et décoré par un maître-artisan d'Italie du nord, probablement de la zone de la culture de Golasecca<sup>46</sup>. En témoignent : le style du décor du dossier, qui évoque de près celui d'une situle ornée de Trezzo sull'Adda et le couvercle d'une ciste à cordons d'un type caractéristique de l'Italie du nord-ouest provenant des environs de Terravecchia en Sicile orientale; les pendentifs à appendice en queue de poisson, dont la carte de répartition est très parlante; les incrustations de petites pastilles de corail sur le corps

<sup>46</sup> Je ne fais que rappeler ici les principaux arguments développés dans Verger 2003, pp. 596-598, avec les références bibliographiques.



Fig. 12. - Le trône multiple mobile de la tombe de Hochdorf (Biel 1998).

des statuettes, dont les meilleurs parallèles se trouvent sur certaines séries de fibules de la culture de golasecca. On considère habituellement que les figurines sont stylistiquement proches de la statuette centrale du char miniature de Strettweg, ce qui indiquerait qu'une partie au moins de l'objet aurait été fabriqué par un artisan originaire des régions au nord de l'Adriatique. Toutefois, le rapprochement que l'on peut faire entre les deux objets est moins stylistique qu'iconographique. Le rapprochement proposé récemment, de manière convaincante, par O.-H. Frey<sup>47</sup>, entre les statuettes de Hochdorf et celles, en terre cuite, de la tombe 2 de Campovalano dans les Abruzzes pourrait impliquer sinon une origine, du moins une inspiration adriatique de la part de l'artisan qui a fabriqué le siège. On retiendra donc plutôt que le meuble a été fabriqué sur commission au cours du troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle par un maître-artisan de très grande compétence technique et conceptuelle originaire de la zone de Golasecca.

#### *Un trône triple mobile transformé en banquette individuelle*

La forme de la partie haute du siège, et notamment celle de son dossier, est identique à celle, enveloppante, des trônes étrusques qui sont eux-mêmes constitués parfois de feuilles de bronze rivetées. Ceux-ci apparaissent au cours de l'époque orientalisante, sans doute dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>47</sup> O.-H. Frey, *Der westliche Hallstattkreis und das adriatische Gebiet*, dans M.-A. Guggisberg (éd.), *Die Hydria von Grächwil. Zur Funktion und Rezeption mediterraner Importe in Mitteleuropa im 6. und 5. Jahrhundert v. Chr.*, Bern 2004, pp. 55-63.

<sup>48</sup> *Trésors*, fig. 178.

<sup>49</sup> Kruta 1992, fig. 189-193.

<sup>50</sup> Par exemple dans *Rasenna. Storia e civiltà degli Etruschi*,

cle. La forme est connue sur de rares exemplaires réels en bronze, comme celui de la tombe Barberini de Palestrina<sup>48</sup>, ou en bois, comme celui de la tombe 89 de Verucchio<sup>49</sup>. On connaît surtout le type par de nombreuses représentations, qu'elles soient en pierre à grandeur naturelle, dans plusieurs tombes de Cerveteri<sup>50</sup>, sur les versions miniatures en terre cuite des supports de canopes de Chiusi<sup>51</sup> ou dans différentes scènes figurées. Beaucoup de ces trônes sont occupés par des femmes, mais certains sont bien d'usage

masculin, comme ceux de la tombe des statues de Ceri par exemple, dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. La plupart des cas connus concernent bien entendu des trônes à une seule place, mais il existe aussi de rares cas de trônes à deux places. Ainsi par exemple, un ex voto en terre cuite du sanctuaire latial du séminaire archiepiscopal de San Clemente à Velletri représente deux personnages assis côte à côte sur un siège de ce type (fig. 13, a). L'existence de trônes multiples à haut dossier courbe est donc attestée, au moins en Italie centrale.

Combien de personnes pouvaient être assises ensemble sur le trône multiple de Hochdorf? Le siège mesure environ 2,50 m de large, ce qui permet d'envisager trois voire quatre personnes assises normalement. Les deux rangs de quatre supports en forme de cariatides semblent délimiter précisément trois places d'environ 0,80 m de large chacune.

Les pieds en forme de personnages aux bras levés soutenant le siège sur leur tête et sur leurs mains sont originaux, mais pas uniques. On trouve un dispositif semblable sur le trône représenté sur la frise de l'un des grands côtés du sarcophage en pierre du tumulus de Kizöldun à Gümüşçay près de Biga, dans l'ancienne plaine du Granique en Turquie<sup>52</sup>. L'objet, s'il est bien authentique, date de la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les statuettes sont dans ce cas des personnages masculins ailés, des *érotés*, en position agenouillée. Comme à Hochdorf, la figurine antérieure regarde

Milano 1986, fig. 302.

<sup>51</sup> Par exemple dans *Principi etruschi tra Mediterraneo ed Europa* (Catalogo della Mostra, Bologna) Venezia 2000, pp. 231-232, n. 258.

<sup>52</sup> S. Nurten, *A new sarcophagus of Polyxena from the salvage excavations at Gümüşçay*, «ST» VI 1996, pp. 251-264. Voir aussi l'analyse de Françoise-Hélène Massa-Pairault dans Massa-Pairault 2006, pp. 214-217, fig. 5.

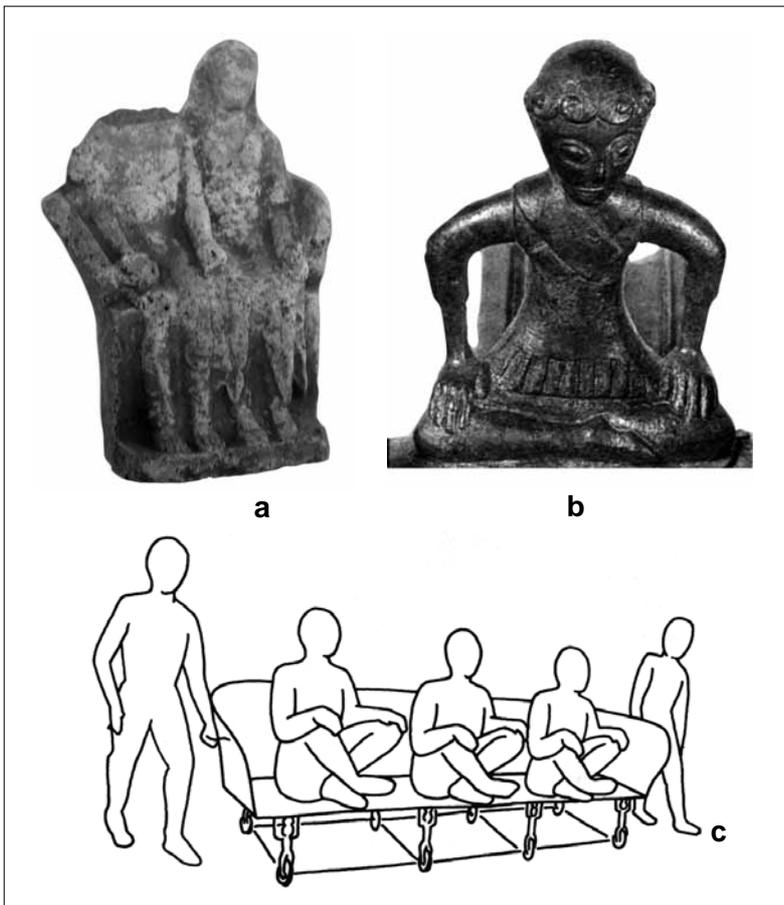


Fig. 13. - a. Deux personnages sur un même trône sur une statuette en terre cuite du sanctuaire latial du séminaire archiépiscopal de San Clemente à Velletri; b. La statuette de la cruche en bronze de la tombe 1 du Glauberg; c. Proposition de restitution du fonctionnement du trône multiple mobile de Hochdorf (dessin A. Verger).

vers l'avant et la figurine postérieure vers l'arrière. Ce rapprochement pourrait suggérer une lointaine ascendance orientale, ou plus précisément gréco-orientale, du trône de Hochdorf, ainsi que de celui qui est figuré sur un des registres de la situle de la Certosa de Bologne, qui date aussi de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>.

L'une des particularités du trône de Hochdorf tient à la faible hauteur des pieds, qui placent le siège à seulement 35 cm au-dessus du sol. Même si l'on suppose que la surface de bronze était recouverte d'un coussin, cette hauteur est bien faible pour qu'un homme de 1,87 m s'y assoie commodément avec les pieds reposant à terre. Par ailleurs, elle élimine toute possibilité d'utiliser un repose-pieds du type de ceux qui sont assez systématiquement associés aux trônes étrusques à haut dossier arrondi (documentés par des

exemplaires réels, comme ceux de Verucchio, ou par des représentations en relief, comme ceux de la tombe des statues de Ceri) et de celui qui est aussi présent devant le trône du sarcophage de Gümüşçay. Bref, si l'on supposait que l'on s'y asseyait à la manière étrusque, il faudrait avouer que le trône de Hochdorf était bien mal conçu, ce qui ne s'accorde pas avec la grande qualité d'exécution du meuble.

En revanche, tout devient très fonctionnel si l'on imagine que les personnages s'y asseyaient en tailleur, c'est-à-dire avec les pieds placés sous les cuisses, sur le rebord du siège lui-même. La largeur de l'individu au niveau des genoux atteint alors autour de 70 cm, ce qui permet d'en disposer commodément trois côte à côte. La faible hauteur des pieds ne constitue plus un problème, mais facilite au contraire l'installation sur le siège. Enfin, dans cette configuration, rien n'empêche de déplacer le trône même lorsque les personnes sont assises dessus.

On pensait il y a quelques années encore que la position en tailleur n'était attestée au nord des Alpes qu'à partir d'une période récente du second Âge du Fer, vers le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. La découverte, dans une des riches tombes masculines du tumulus du Glauberg en Hesse, d'une cruche en bronze de fabrication nord-alpine dont le col est surmonté d'une figurine représentant un homme assis dans cette posture (fig. 13, b) a conduit à en remonter l'apparition au moins à la seconde moitié du Ve siècle<sup>54</sup>. De nouvelles datations, plus hautes, ont aussi été proposées pour les statues en pierre de Roquepertuse, Glanum et Rognac en Provence<sup>55</sup>. Le début de cette série pourrait remonter aussi au Ve siècle. Deux statues mises au jour près de l'entrée d'un monument de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. près du site "princier" du Mont-Lassois et de la tombe "princière" de Vix en Bourgogne représentent un homme

<sup>53</sup> Peyre 2000, fig. 20.

<sup>54</sup> Rätzel, figg. 233-236.

<sup>55</sup> A. Rapin, *Die grossplastik in Südfrankreich und die keltische Kunst*, dans Rätzel, pp. 223-228 et fig. 218; A. Rapin, *L'abs-traction narrative dans l'imagerie des Celtes*, dans

Massa-Pairault 2006, pp. 185-188. Des datations hautes ont également été proposées pour des représentations en ronde bosse de personnages assis en tailleur d'Europe tempérée: J.-P. Guillemet, *Les personnages accroupis : essai de classement*, dans *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen*, Tours 2003, pp. 171-182.

et une femme assis avec les jambes entièrement repliées vers le haut et les pieds au niveau des fesses<sup>56</sup>. Ils ne sont pas exactement assis en tailleur, mais leur corps repose entièrement sur un même plan horizontal.

Enfin, on peut mentionner maintenant des découvertes de squelettes humains déposés assis en tailleur. Le cas le plus intéressant pour nous est celui de trois corps mis au jour par Bernard Lambot dans le village laténien d'Acy-Romance dans les Ardennes. Ils datent de la seconde moitié du II<sup>e</sup> ou de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Les trois fosses qui les contiennent sont alignées sur un axe nord-sud. Les individus sont tournés vers l'est. Aucun mobilier ne les accompagne.

La position assise en tailleur était ainsi une posture de majesté dans les milieux aristocratiques nord-alpins depuis au moins le V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Elle devait tenir, en milieu "celtique", la place qu'occupait en milieu tyrrhénien la position assise normale avec les pieds placés sur un repose-pieds. C'est ce qui explique que l'artisan, de culture nord-italique, a fait la partie haute du siège à l'image des trônes étrusques et la partie basse adaptée à la position particulière des jambes des aristocrates nord-alpins assis en majesté.

La disposition des roulettes sous les cariatides montre que le trône était prévu pour être déplacé de l'arrière vers l'avant ou de l'avant vers l'arrière. Les huit figurines féminines qui servent de cariatides sont de taille identique. À l'arrière, le siège repose directement sur leur tête. À l'avant au contraire, elles portent sur la tête un élément vasiforme de trois centimètres de haut sur lequel repose le siège. Les avant-bras levés sont eux aussi allongés de sorte qu'ils atteignent le plateau du siège. Les supports de l'avant sont donc plus longs que les supports de l'arrière. Dans ces conditions, si le trône était utilisé sur un sol parfaitement horizontal il penchait légèrement vers l'arrière. Pour qu'il fût parfaitement droit, il fallait l'utiliser plutôt sur un plan incliné en descente vers l'avant. Encore une fois, la qualité d'exécution de l'ensemble incite à penser que c'est cette dernière

solution qui doit être retenue. Enfin, les poignées latérales permettaient à deux serviteurs placés sur les côtés d'accompagner la descente vers l'avant.

L'examen de la morphologie générale du meuble permet ainsi d'en préciser le fonctionnement dans le cadre de cérémonies officielles (fig. 13, c). Il s'agit bien d'un trône sur lequel des personnages éminents se présentaient en majesté. Ils n'y étaient pas assis à la manière étrusque, avec les pieds posés sur un repose-pieds devant le siège, mais à la manière "celtique", c'est-à-dire en tailleur. Ils étaient trois côte à côte, au-dessus des intervalles entre les cariatides. Installés de la sorte, ils étaient portés dans le lieu de réception sur un plan incliné descendant vers l'avant, accompagnés dans leur descente par deux serviteurs qui tenaient les poignées de part et d'autre du trône. On peut imaginer quelques accessoires de mise en scène, comme une tenture, semblable à celles qui recouvraient les parois de la chambre funéraire, qui s'ouvrait devant eux comme pour une sorte de triple épiphanie.

#### *Une représentation nord-italique de l'ordre politique de la tribu d'Asperg*

Comme on l'a vu, le siège repose sur huit figurines féminines debout, les bras levés (fig. 14), qui supportent le plateau en bronze sur leurs mains et sur leur tête (directement ou par l'intermédiaire d'un vase ou d'un haut coussin). Elles ne semblent pas porter de vêtement. Le sexe n'est pas marqué, mais de petites perles sphériques rapportées figurent les seins. D'innombrables petites perforations circulaires remplies originellement de corail représentent la riche parure annulaire qui confirme que l'on a affaire à des figures féminines. Chacune d'entre elles porte deux anneaux de chevilles, une large ceinture, un collier ou pectoral, une paire d'anneaux de bras et une – sur les quatre figurines postérieures – ou deux – sur les quatre autres – paires d'anneaux d'avant-bras. Deux fins anneaux en fer, qui ont disparu, étaient enfilés dans des trous percés dans les oreilles.

Les principaux traits du visage sont marqués schématiquement mais précisément : le nez avec les narines, les yeux, incrustés de corail, surmontés des arcades sourcilières. Curieusement, la bouche n'est figurée, par une simple fente, que sur trois des huit figurines. Le bas du visage des cinq autres est lisse.

Comme cela a souvent été observé, le meilleur parallèle iconographique – mais pas forcément stylistique – des figurines du trône de Hochdorf est la grande sta-

<sup>56</sup> B. Chaume, L. Olivier, W. Reinhard, *L'enclos hallstattien de Vix "Les Herbues": un lieu culturel aristocratique?*, dans T. Janin (éd.), *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe occidentale. Hommages à Odette et Jean Taffanel*, Lattes 2000, pp. 311-327; B. Chaume, W. Reinhard, *Das frühkeltische Heiligtum von Vix*, dans *Rätsel*, pp. 221-222 et figg. 197-198.

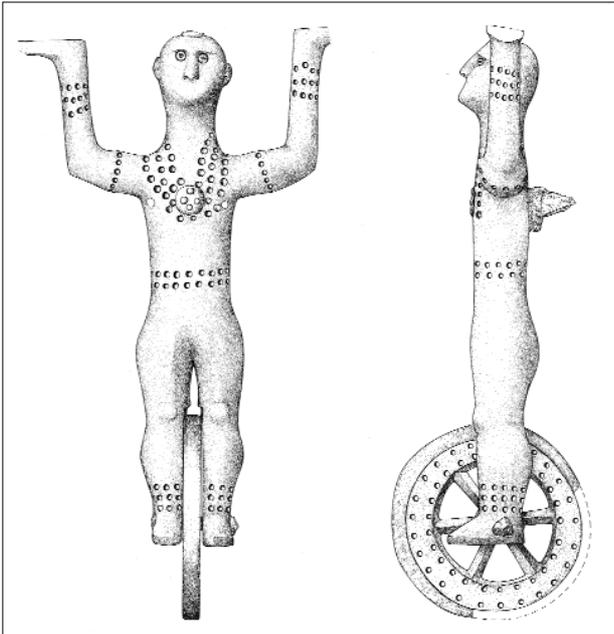


Fig. 14. - Une des cariatides du trône multiple mobile de Hochdorf (Biel 1998).

tuelle féminine qui orne le centre du char miniature de Strettweg en Styrie<sup>57</sup>. Elle est debout, les bras levés supportant un vase en forme de grande coupe ou de petit chaudron dont la base repose au centre sur un petit coussin posé sur la tête du personnage. Le sexe et les seins sont schématiquement figurés, de même que les traits du visage – le nez, les yeux et la bouche. La figure est nue et porte seulement une large ceinture à la taille et un petit anneau à chaque oreille.

L'organisation d'ensemble de la scène figurée sur la caisse du petit char à quatre roues présente diverses analogies avec celle du support de la banquette de Hochdorf. L'orientation du véhicule est donnée par celle de la figure centrale, mais deux groupes identiques formés de six personnages et un animal sont disposés symétriquement, l'un tourné vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Chaque groupe représente la scène préliminaire du sacrifice d'un cerf à trois pattes. Les très grands bois de l'animal sont tenus par deux personnages sans doute masculins qui sont sui-

vis par un couple dont l'homme brandit une hache, flanqué de deux cavaliers armés.

La grande figure centrale est généralement interprétée comme la divinité à laquelle est destiné le sacrifice. Sans entrer dans le détail de l'interprétation de l'objet, on peut remarquer que, comme l'a montré la dernière restauration du mobilier de la tombe, le char miniature n'était que le support d'un petit chaudron<sup>58</sup>. Ce récipient pourrait avoir, *mutatis mutandis*, une fonction équivalente à celle de la grande corne en fer de Hochdorf, c'est-à-dire avoir servi pour une consommation rituelle collective de boisson dans un cadre officiel, comme dans l'épisode hérodoteen du serment chez les Scythes. Dans ce cas, la scène représenterait le groupe auquel se réfère la cérémonie, avec son ancêtre mythique féminin et sa structure segmentée en deux sous-groupes identiques mais hiérarchisés, représentés au cours du rite central de la procession vers le lieu du sacrifice animal.

À Hochdorf, les figurines portent une très abondante parure qui semble reproduire celles des femmes les plus richement vêtues du Hallstatt D1, comme dans certaines des sépultures secondaires du Magdalenenberg à Villingen ou, un peu plus tard, à peu près à l'époque de la date de fabrication supposée du trône, dans la très riche sépulture 4 du tumulus 4 de Nordhouse en Alsace<sup>59</sup>. La présence de huit figurines de riches femmes hallstattiennes, dont trois seulement ont la bouche marquée, rappelle la division de la tribu en huit fractions dont trois de statut particulier, telle qu'elle ressort de la composition de l'ensemble des vases métalliques de la tombe. On pourrait donc proposer de voir dans les figurines les ancêtres féminines mythiques des huit fractions de tribu qui supportent ici, non le vase de la consommation rituelle collective de la boisson, mais le trône sur lequel apparaissent en majesté les représentants des trois fractions au statut spécial, dont les ancêtres sont distingués par la bouche marquée<sup>60</sup>.

On se souvient que l'autre objet qui représente la tribu dans son ensemble, la très grande corne en fer qui doit être liée à la consommation collective de la

<sup>57</sup> Kruta 1992, fig. 205.

<sup>58</sup> Kruta 1992, fig. 205; M. Egg, *Die hallstattzeitliche Fürstengrab von Strettweg bei Judenburg in der Obersteiermark*, Mainz 1996.

<sup>59</sup> S. Plouin, *Sépulture d'une jeune femme de haut rang à Nordhouse*, dans *Trésors celtes et gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C.*, Strasbourg 1996, pp. 76-79.

<sup>60</sup> La distinction effectuée à l'intérieur du groupe des huit an-

cêtres féminines pourrait s'appuyer sur un mythe de fondation qui ne nous est certes pas parvenu. On peut évoquer les mythes recueillis oralement chez les touaregs Kel Ferwan du nord du Niger, qui mettent en scène les trois sœurs ancêtres des différentes tribus et expliquent l'origine supposée de la distinction entre la tribu noble des Irawatan et les autres tribus roturières. Voir D. Casajus, *La tente dans la solitude. La société et les morts chez les touaregs Kel Ferwan*, Cambridge-Paris 1987, p. 117.

boisson alcoolisée dans des situations déterminées, est aussi ornée d'éléments extraits de riches parures féminines semblables à celles du Hallstatt D1. Il pourrait s'agir là aussi de l'évocation allusive d'une ancêtre mythique de la tribu qui est censée apporter sa protection à l'ensemble de la communauté réunie.

Le dossier du trône est orné d'un long panneau rectangulaire délimité par un cadre dont les grands côtés sont formés de trois lignes parallèles horizontales. Les petits côtés sont bordés par deux lignes dont les extrémités incurvées dessinent des têtes d'oiseaux aquatiques schématisées (fig. 15, a). La scène est divisée en trois parties. Au centre, sur près de la moitié de la longueur du panneau, sont figurés trois duels à l'épée; de part et d'autre un char à quatre roues tourné vers le centre de la scène, avec un attelage de deux chevaux et un petit personnage debout sur la caisse muni d'un bouclier et d'une longue baguette. La ligne de sol de la scène centrale est surélevée par rapport au cadre des deux scènes latérales.

Les combattants sont schématiquement représentés. Ils sont identiques entre eux. Leur sexe est marqué et plus ou moins dressé. Derrière leur tête circulaire est dessinée une longue chevelure. Ils portent une sorte de pagne et sont armés d'une longue épée à garde et pommeau bien marqués et un tout petit bouclier qui se prolonge par un manchon qui entoure le poignet. Ils sont cambrés, ce qui donne l'impression générale d'une danse armée plutôt que d'un véritable combat. On pourrait appliquer précisément à la scène la formule utilisée par Mario Torelli pour décrire le duel qui se déroule sur le char miniature de Bisenzio: une «lutte entre deux hommes, avec des armes héroïques, représentées par une anachronique épée longue et par un petit bouclier très particulier, peut-être lui aussi anachronique»<sup>61</sup>.

Les meilleurs parallèles pour les boucliers de Hochdorf pourraient être justement ceux de Bisenzio. La présence de longues épées est à noter, car au VI<sup>e</sup> siècle, dans le domaine hallstattien occidental, les poignards courts à antennes ont remplacé dans les tombes les longues épées de la période précédente. Soit la scène représente un type de combat ancien, soit il faut supposer qu'il existait alors à la fois des poignards, qui accompagnaient les défunts, et de longues épées de combat, qui n'étaient jamais dépo-

sées dans les tombes. Les deux types d'armes auraient alors eu des fonctions différentes, de la même manière que, quelques siècles plus tard, on peut distinguer les longues épées laténiennes de combat et des poignards courts à poignée "anthropoïde", qui portent parfois une décoration astrale sur la lame et qui ont sans doute une fonction cérémonielle spécifique<sup>62</sup>. Cet aspect demanderait une étude beaucoup plus poussée de la documentation disponible.

Quoi qu'il en soit, la scène centrale représente trois duels pour lesquels il est difficile de trancher entre le combat réel ritualisé et la danse armée imitant un combat. La référence à l'analyse que Mario Torelli a proposée du duel du petit char de Bisenzio, qu'il met en relation avec le duel rituel que pouvait livrer un esclave en fuite contre le prêtre de Diane Aricine à Nemi – le *rex nemorensis* – pour se substituer à lui<sup>63</sup>, suggère le type de lutte auquel on a affaire ici : trois combats réels ou symboliques destinés à actualiser les rangs respectifs des trois personnages qui prennent place sur le trône.

Le surélévément de la ligne de sol pourrait suggérer la présence d'une estrade. Les scènes latérales représentent deux chars symétriques sur lesquels sont montés de petits personnages armés d'un grand bouclier et munis d'un bâton, qui est logiquement interprété comme un aiguillon, semblable d'ailleurs à l'exemplaire réel qui a été mis au jour dans la tombe de Hochdorf, sur la caisse du char. Ils pourraient avoir le rôle d'arbitres ou de gardes armés préposés au contrôle du déroulement convenable des duels ritualisés.

Il faut observer que la composition d'ensemble évoque d'assez près celle du registre inférieur du dossier du trône en bois de Verucchio en Romagne<sup>64</sup> (fig. 15, b). Au centre se trouve une estrade surélevée dont le soubassement est orné d'oiseaux aquatiques. Elle est placée au milieu d'un espace délimité par des piliers surmontés de petits personnages assis, peut-être des statues, et elle est encadrée par deux sièges très hauts sur lesquels sont assis deux personnages tenant peut-être un bâton. Au centre de l'estrade, deux autres personnages affrontés s'affairent autour d'objets qui pourraient être des vêtements. Autour d'eux sont disposés symétriquement deux groupes de deux personnages armés d'un casque, d'un bouclier et d'un bâton

<sup>61</sup> Torelli 1997, p. 45.

<sup>62</sup> S. Verger, *Le bouclier de Diviciac. A propos de Liv. V, 34*, dans Vitali 2003, pp. 333-369, notamment pp. 351-352, fig. 7.

<sup>63</sup> Torelli 1997, p. 45.

<sup>64</sup> Kruta 1992, fig. 191.

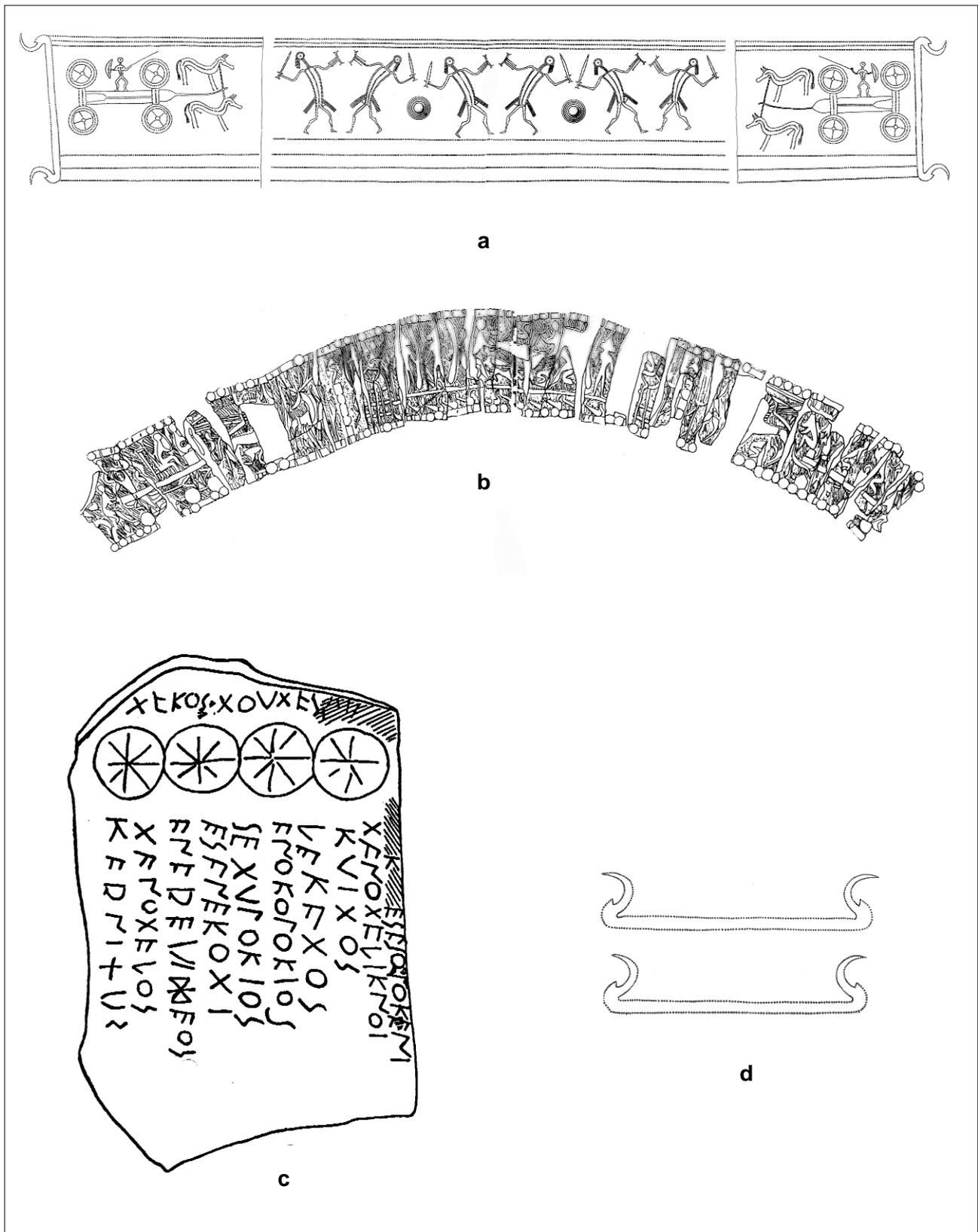


Fig. 15. - a. La décoration du dossier du trône multiple mobile de Hochdorf (Biel 1998); b. Le registre inférieur de la décoration du dossier du trône de la tombe 89 de Verucchio; c. L'inscription de San Bernardino di Briona, avec en marge du rang de cercles (placée ici en haut) la légende "takos toutas"; d. Les deux bateaux à extrémités recourbées en forme de têtes d'oiseaux aquatiques sur le dossier du trône de Hochdorf.



Fig. 16. - Les revêtements en or des chaussures du défunt de Hochdorf (Biel 1998).

ou d'une lance. De part et d'autre de cette scène centrale convergent deux chars à quatre roues sur lesquels on distingue le cocher, un personnage sans doute féminin assis sur un siège à haut dossier et deux personnages affairés autour de ce qui pourrait être un vase. Le parallèle entre les deux décorations de dossiers de trône ne peut être poussé plus loin, car, selon l'interprétation convaincante de Mario Torelli, celle de Verucchio concerne sans doute un échange de type matrimonial à la limite entre deux territoires<sup>65</sup>. Dans les deux cas, toutefois, on pourrait avoir affaire à un type de relation ritualisée au centre de la vie politique d'une ou de plusieurs communautés, qui prend place dans un espace délimité et aménagé pour l'occasion et dont la régularité est contrôlée par des observateurs armés.

Le mode de représentation du char, caractérisé par la mise à plat des roues qui sont figurées par des cercles disposés en rectangle autour de la caisse, n'est peut-être pas seulement à mettre au compte du style de l'artisan. Christian Peyre a proposé récemment une nouvelle interprétation de l'inscription celtique

sur pierre de San Bernardino di Briona<sup>66</sup> (fig. 15, c), qui est beaucoup plus tardive que l'ensemble qui nous intéresse ici, puisqu'elle date du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., mais qui provient exactement de la zone où le trône de Hochdorf a été conçu. Le texte principal rappelle que cinq personnages, les trois fils de Danotalos et les deux fils d'Esanecotos, ont érigé un monument, probablement funéraire. À gauche du texte est figurée une rangée de quatre cercles remplis de quatre traits rayonnants qui représentent des roues à rayons. Sur le bord droit de la stèle, immédiatement à côté des roues, on distingue une ligne de texte disposée verticalement dont on peut lire une bonne partie: *takos toutas*, que Christian Peyre traduit par "ordre" ou "décision" "de la tribu" ou "de l'état". «Les quatre cercles superposés ont été incisés entre la mention de la décision publique et l'énumération des magistrats ou des notables locaux chargés de l'appliquer, comme s'ils figuraient la continuité symbolique du lien qui unit l'ordre officiel et son exécution. Dans cette perspective, on peut les considérer comme emblématiques de la *touta*»<sup>67</sup>. Dans le cas du trône de Hochdorf, les deux séries de quatre roues rappellent les deux séries, antérieure et postérieure, de figurines féminines et plus généralement les huit fractions de tribu dont les représentants participent aux banquets officiels. La scène devrait donc s'interpréter comme une série complète de duels ritualisés entre trois personnages appartenant aux fractions de tribu à statut spécial sous le contrôle de la tribu entière représentée par l'ensemble de ses fractions<sup>68</sup>.

Les bandeaux à extrémités incurvées qui forment les deux petits côtés du cadre dans lequel se déroule l'ensemble de la scène semblent figurer la coque placée verticalement de deux bateaux à proue et à poupe en forme de tête d'oiseau aquatique (fig. 15, d). C'est là un motif classique dans l'art protohistorique des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> millénaires avant J.-C., dont on trouve des exemples dans une série de figurations de l'Âge du Bronze scandinave. Il figure dans des compositions complexes dont la signification cosmique – la représentation symbolique et subtile de la course du soleil et du cycle des saisons – a été souvent commentée<sup>69</sup>.

<sup>65</sup> Torelli 1997, pp. 62-69, figg. 50-55.

<sup>66</sup> Peyre 2000, pp. 175-180, fig. 18.

<sup>67</sup> Peyre 2000, pp. 179-180.

<sup>68</sup> La disposition des roues sur l'inscription de San Bernardino di Briona pourrait trouver une autre illustration hallstattienne. En effet, dans la tombe de Vix, les quatre roues du char

sur lequel est étendue la défunte sont démontées et disposées en une rangée le long de la paroi orientale de la chambre, de la même manière que la rangée de quatre roues est disposée en marge de l'inscription. Voir la photographie de fouille dans R. Joffroy, *Vix et ses trésors*, Paris 1979, fig. 9. Voir aussi Rolley 2003, figg. 1-2, pl. 36, b.

L'association de deux bateaux à proue et poupe en forme de têtes d'oiseaux aquatiques dans des compositions à caractère allusivement cosmique est également bien attestée dans l'art du premier Âge du Fer dans les Alpes, comme sur une plaque de ceinture fragmentaire du dépôt de Fließ<sup>70</sup> et sur une série de baguettes en bronze probablement utilisée pour la pratique de la divination (Zams-Kronburg, Dercolo par exemple)<sup>71</sup>. À Hochdorf, l'encadrement de la scène par ces deux bateaux sert à rappeler que l'espace dans lequel se déroulent les duels est bien inscrit rituellement dans l'ordre du cosmos.

Par sa forme comme par sa décoration, le trône de Hochdorf constitue donc un instrument sophistiqué de mise en scène des compétitions ritualisées à l'intérieur de la tribu à laquelle appartient le défunt. La structure particulière de celle-ci est confirmée: elle est formée de huit fractions dont trois peuvent voir leur représentant siéger sur le trône triple et prétendre à l'accession aux fonctions de chef de tribu. Le meuble pourrait en effet être utilisé plus spécifiquement lors des cérémonies d'investiture du chef de la tribu entière, choisi au sein du groupe des personnages principaux des trois fractions à statut spécial. Sa première utilisation semble donc pouvoir être interprétée comme un signe clair d'une transformation dans la distribution du pouvoir au sein de la tribu, dont aurait bénéficié le personnage qui fut par la suite enterré sur le siège. Elle doit être aussi mise en relation avec l'application du large bandeau d'or à décor de grands cercles concentriques sur la lèvre de la très grande corne, qui masque les trois filets en bronze de la première décoration.

La réalisation de ce meuble destiné à être utilisé par une communauté hallstattienne d'Allemagne du sud a été confiée à un maître bronzier de la culture de Golasecca, qui a conçu et fabriqué un chef d'œuvre artisanal sans véritable parallèle connu mais tout empreint d'une culture politique archaïque d'Italie du nord et des Alpes de l'est, dont on trouve également

l'expression sur d'autres grandes œuvres comme le trône de Verucchio, le char de Strettweg ou la situle de la Certosa à Bologne<sup>72</sup>.

Le trône porte divers signes d'une utilisation répétée. Des traces d'usure nettes s'observent sur les anneaux de suspension des pendentifs à appendices en queue de poisson du dossier. L'armature en fer qui reliait les cariatides était endommagée et incomplète. Par ailleurs, certains indices laissent penser que, dans la tombe, la face antérieure du dossier était revêtue d'un tissu qui cachait le décor. Il n'est pas impossible que le meuble ait connu deux phases d'utilisation : d'abord comme trône multiple mobile remplissant une fonction politique précise ; ensuite comme banquette individuelle munie d'un rembourrage du siège et d'un revêtement du dossier. C'est peut-être dans cette deuxième phase, où l'objet pouvait être utilisé plus fréquemment, que sont apparus les signes d'usure. C'est peut-être aussi à ce moment que le personnage enterré dans la grande tombe en a acquis l'usage exclusif.

### L'or dans la tombe, de l'insigne du chef de fraction de tribu à la sacralité du corps "royal"

Avec une masse totale d'environ 600 grammes, la tombe de Hochdorf est l'ensemble funéraire hallstattien connu le plus riche en or. La précieuse coupe de Zürich Altstetten pèse à elle seule 910 grammes, mais elle ne provient sans doute pas d'une sépulture et sa datation précise prête à discussion<sup>73</sup>; la tombe de Vix contient seulement les 480 grammes du torque<sup>74</sup>, ainsi que 335 grammes d'argent qui forment la phiale<sup>75</sup>.

Comme on l'a rappelé, le défunt de Hochdorf portait un torque de 144 grammes qui faisait partie de son équipement d'origine de chef de fraction de tribu. Par ailleurs, plusieurs mètres de fin ruban en feuille d'or ont été appliqués sur les cornes à boire. Cette ad-

<sup>69</sup> Kruta 1992, pp. 154-160; F. Kaul, *Der Mythos der Reise der Sonne. Darstellungen auf Bronzegegenständen der späten nordischen Bronzezeit*, dans *Gold und Kult der Bronzezeit*, Nürnberg 2003, pp. 37-51.

<sup>70</sup> W. Sydow, *Der hallstattzeitliche Bronzehort von Fließ im Oberinntal, Tirol*, Wien 1995, pl. 12, n. 129; G. Tomedi, *Zur Emblemik der späten Bronzezeit und der frühen Eisenzeit in alpinen Raum*, dans *Kult der Vorzeit*, II, pp. 1211-1235, notamment pp. 1218-1220, fig. 3, 4.

<sup>71</sup> L. Zemmer-Plank, *Glück oder Unglück – das Los bestimmt über die Zukunft. Zu den Stäbchengarnituren im tiroler Landes-*

*museum Ferdinandeum*, dans *Kult der Vorzeit*, pp. 1155-1181, figg. 1-4.

<sup>72</sup> Peyre 2000, pp. 191-198, fig. 20.

<sup>73</sup> W. Kimmig, *Edelmetallschalen der späten Hallstatt- und frühen Latènezeit*, «AKorrbl» XXI 1991, pp. 241-253, notamment pp. 244-245, pl. 37. P. Nagy, *Technologische Aspekte der Goldschale von Zürich-Altstetten*, «JbSchwUrgesch» LXXV 1992, pp. 101-116.

<sup>74</sup> *Trésors*, p. 225, n. 144, figg. 291-293.

<sup>75</sup> *Trésors*, p. 223, n. 141, fig. 288.

jonction est peut-être intervenue lors d'un changement de statut de la tribu et de ses fractions et à la suite de la désignation d'un chef de tribu unique qui se serait substitué à un groupe de trois personnages éminents. En or également le bol de 55 grammes qui se trouvait dans le chaudron. Sa fonction n'est pas précisément connue, mais il a pu être utilisé lors des funérailles pour asperger le corps de miel. Le reste de l'or a été ajouté à un certain moment sur l'équipement personnel du défunt.

Certains des objets qui le composaient ont été en effet soigneusement recouverts d'une feuille d'or décorée. C'est le cas de la plaque antérieure de la large ceinture, de la poignée à antennes et du fourreau du poignard ainsi que des chaussures (fig. 16). D'autres objets entièrement en or ont été ajoutés : une paire de fibules serpentiformes et un large anneau à l'avant-bras droit. Enfin, c'est peut-être à ce moment que l'on équipe de petits anneaux d'or le système de fermeture latéral de la ceinture. Ces pièces ont toutes été fabriquées au même moment par le même artisan, car l'or dont elles sont faites a la même composition et le décor qui les recouvre a été fait à l'aide des mêmes poinçons. Elles ne forment pas série en revanche avec le torque en feuille d'or, avec les bandeaux des cornes à boire et avec la coupe en or.

L'hypothèse généralement admise comme une certitude consiste à supposer que l'ensemble a été fabriqué au moment des funérailles, pour l'exposition du corps, juste avant son installation dans la chambre. Cela repose sur la découverte, dans la masse du tumulus, de trois grandes fosses remplies de restes artisanaux, parmi lesquels des scories métalliques, des déchets de fonte, quelques objets en cours de fabrication, dont une petite masse d'or et un espaceur de collier en os. Ces restes proviendraient d'un atelier installé dans la proximité immédiate du tertre pour les besoins de la cérémonie, c'est-à-dire pour la fabrication de certains objets nécessaires à son bon déroulement, comme les dizaines de fibules utilisées pour accrocher entre elles les tentures des parois de la chambre.

Si l'on examine la question sans *a priori*, il faut avouer que cette reconstitution, certes plausible, n'est en rien certaine. D'une part, le remplissage des fosses dans le tumulus est constitué de remblais qui ont pu être apportés sur des charrettes depuis un endroit éloigné, comme c'est le cas pour une partie des matériaux qui constituent le tertre. D'autre part, il n'y a pas de preuves que l'atelier d'où proviennent ces dé-

chets a bien fabriqué les objets que l'on trouve dans la tombe et, *a fortiori*, que ceux-ci ont été fabriqués au moment des funérailles.

Par ailleurs, le système de fixation des revêtements en feuille d'or est extrêmement soigné. Il est constitué de dizaines de petits trous pour une couture dans le cas de la ceinture et des chaussures, de petits rivets très peu visibles dans le cas du poignard. En ce qui concerne ce dernier, deux feuilles différentes couvrent le fourreau et la poignée, de sorte que l'arme pouvait être dégainée. De chaque côté du pontet de suspension, des trous grossiers ont été ménagés, comme pour suspendre réellement le fourreau à un baudrier. Enfin, les revêtements des chaussures présentent une série de trous au niveau de la boutonnière qui montrent que les lacets ont servi alors que les feuilles d'or étaient en place. Bref, nous formulons l'hypothèse que toutes ces pièces ont été fabriquées du vivant du personnage, qui les a portées pendant un laps de temps, peut-être court, dont il n'est pas possible de déterminer la durée exacte.

Les feuilles d'or du défunt de Hochdorf n'ont d'ailleurs rien en commun avec les revêtements funéraires en or, comme ceux de Sindos et de Trebenište dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., qui couvrent des parties du corps, comme le visage ou les mains, et non des objets de l'équipement personnel. La fonction est différente.

Si le défunt portait bien dans la tombe, c'est-à-dire probablement dans la dernière version de son vêtement cérémoniel, deux tissus à carreaux rouges et bleus entièrement couverts par un précieux tissu rouge, et si les objets de l'équipement personnel se détachaient sur ce dernier, l'effet chromatique devait être impressionnant et accroître la majesté du personnage.

Peu à peu, l'or a en fait envahi la vie publique du personnage. Son utilisation ne s'est plus limitée aux objets liés à ses fonctions politiques, comme son torque et sa corne à boire, dont l'usage semble, on l'a vu, réservé à ceux qui détiennent une autorité sur une fraction de tribu. Elle s'est étendue aussi aux objets qui étaient attachés à son statut privé de chef de famille ou de lignage aristocratique. Ce statut s'en est trouvé manifestement emphatisé.

D'autre part, les objets recouverts d'or étaient placés aux endroits que touchait l'individu lorsqu'il se trouvait dans une des deux postures de majesté connues pour cette époque – debout avec les bras repliés, comme sur la statue de Hirschlanden, et assis

en tailleur. Dans le premier cas, la main gauche était placée sur le côté droit de la poitrine, là où ont été trouvées les fibules en or, la main droite plus bas, près de la ceinture et de la poignée du poignard ; dans le second cas, les mains reposaient sur les jambes ou sur les pieds, c'est-à-dire sur les chaussures. Par ailleurs, la coupe en or avec laquelle il puisait au chaudron est également en or et lorsqu'il portait les lèvres à sa corne à boire, il les posait sur le bandeau d'or qui entourait le rebord. À la différence de Midas qui, selon la légende, eut le redoutable pouvoir de transformer en or tout ce qu'il touchait, le personnage de Hochdorf quant à lui faisait en sorte, dans ses apparitions publiques, de ne toucher que ce qui était déjà en or.

Cette ultime modification des insignes d'autorité du personnage, qui amplifie la majesté de son apparence publique, anoblit son statut privé de chef de famille aristocratique et investit certains des gestes liés à son statut politique d'une ritualité plus grande, pourrait correspondre à une transformation du statut politique et religieux du chef de tribu désigné, en vertu de laquelle il acquerrait une sacralité plus spécifiquement caractéristique de la fonction royale.

### Des funérailles dignes d'un roi

Paradoxalement, on sait peu de choses du déroulement des funérailles. Cette ultime dimension acquise par le personnage se confirme au cours de la cérémonie. Tout indique qu'elle a été longue et fastueuse.

#### *Retracer la vie extraordinaire du défunt*

Divers indices laissent supposer que le corps du défunt a fait l'objet d'un soin tout particulier en prévision d'une longue période d'exposition. Ainsi, alors que de très nombreux restes organiques, comme des poils d'animaux, recouvraient le plateau en bronze du trône, on n'a retrouvé en revanche aucun cheveu ou poil humain, ce qui pourrait laisser penser que le personnage était entièrement rasé, mais surtout aucun reste d'animaux thanatophages. Le corps a probablement subi un traitement conservatoire, une forme d'embaumement. La présence de plusieurs centaines de litres d'une substance fortement chargée en miel dans le chaudron, rempli seulement aux deux tiers pourrait d'ailleurs apporter un élément de réponse. On se souvient ainsi que, dans la seconde descente

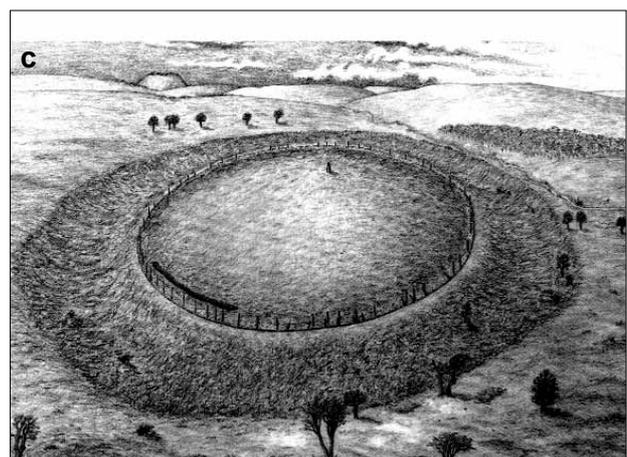
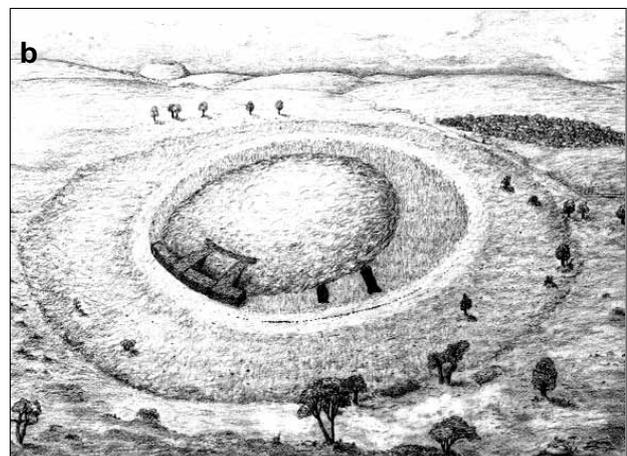
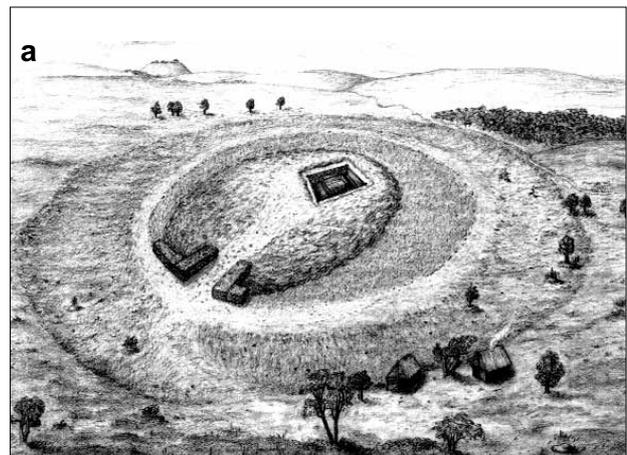


Fig. 17. - Les étapes de construction du *tumulus* de Hochdorf : a. première phase, les funérailles ; b. deuxième phase, la clôture de la chambre funéraire ; c. troisième phase, l'achèvement du tumulus géant (Biel 1998).

aux Enfers du chant XXIV de l'*Odyssée*, Agamemnon précise qu'Achille avait été placé sur le bûcher «couvert de (ses) habits divins et de parfums sans nombre et du miel le plus doux» (XXIV, 67-68). Il n'est pas impossible, comme on l'a vu, que le corps

ait été aspergé du produit à base de miel que contenait le chaudron, à l'aide du bol en or.

L'association des revêtements en or, d'une grande quantité de miel puisée avec un récipient en or et des indices d'un traitement de conservation suggère que le corps du défunt a acquis une valeur particulière, comparable à celle que pouvait représenter en Grèce le corps de certains héros homériques.

La toilette du mort présente quelques particularités qui sont difficiles à expliquer. Laurent Olivier en a dressé la liste<sup>76</sup> : sectionnement du torse en or, inversion des deux chaussures, et peut-être changement de poignet du bracelet et inversion du sens des flèches dans le carquois. La seule manipulation que l'on puisse attribuer avec certitude à la toilette spécifique du mort est l'inversion des chaussures, qui est attestée par la position des revêtements en or, le droit au pied gauche et inversement. On ne sait pas comment interpréter ce fait, mais une erreur d'inattention de la part des organisateurs des funérailles est en tout cas peu vraisemblable.

On peut supposer que la mise en place du mobilier dans la tombe fait suite à une longue phase d'exposition du défunt pendant laquelle les moments marquants de son existence ont été chantés. Le corps a pu à cette occasion être mis en situation dans des scènes successives qui révélaient divers aspects de la vie sociale du personnage, dans lesquelles les ensembles d'objets disposés par la suite dans la tombe devaient servir de supports visuels concrets ou d'accessoires manipulés par les participants pour accompagner le récit de la geste du défunt.

Simultanément, on effectuait les premiers travaux sur le lieu de l'enterrement. Dans un premier temps (fig. 17, a), on y a porté les troncs de chêne destinés à la construction de la chambre et on les a taillés sur place. Une fosse carrée de 11 mètres de côté et 2 de profondeur a été creusée et les terres extraites ont été accumulées autour. On y a construit un premier caisson carré en rondins de 7,4 sur 7,5 mètres et, au centre, dans une zone surcreusée, un deuxième caisson carré en poutres de 4,5 mètres de côté. Le tout a été parfaitement orienté selon les points cardinaux.

La construction se trouvait à peu près au centre d'une aire circulaire délimitée de 40 mètres de diamètre mais, dans un premier temps, le tertre n'a été que

partiellement élevé. On a d'abord aménagé une entrée monumentale en pierre sèche qui s'ouvrait vers le nord-ouest et qui était prolongée en direction de la chambre funéraire d'un couloir de 6 mètres de large. De part et d'autre de ce passage, un mur courbe marquait la limite du tertre tout autour de son quart nord-ouest. Plusieurs autres murs radiaux s'y appuyaient. La zone comprise entre ce mur et la construction centrale a été recouverte de mottes de gazon sur une hauteur d'un mètre et demi au moins. Ce premier tumulus provisoire a laissé libre l'accès monumental à la tombe.

La mise au tombeau a dû prendre la forme d'une grande procession, du lieu de l'exposition jusqu'à l'accès monumental au tertre. Plusieurs chars ou un grand nombre de personnes ont été nécessaires au transport du corps et du mobilier, ce qui explique la largeur importante du couloir d'accès à la chambre funéraire. La chambre a d'abord été aménagée : les parois ont été recouvertes de tentures et une partie du sol au moins de tissus, de peaux et peut-être de fleurs. La disposition des grands objets était soigneusement prévue et avait conditionné d'ailleurs la détermination des dimensions de la chambre. La longueur des côtés de celle-ci correspond exactement à celle du char et de son timon.

Le mobilier funéraire est disposé le long des parois, formant un U autour d'un espace central laissé libre qui couvre plus d'un quart de la surface de la tombe (fig. 18, a). Cette zone permettait la circulation des officiants lors de la mise au tombeau. L'accès à la chambre devait se faire par la partie centrale de la paroi septentrionale, c'est-à-dire dans le prolongement du couloir d'accès qui vient du nord-ouest. Le parcours en U autour de la chambre semble retracer, du nord-ouest au nord-est, les grandes étapes de la vie politique du personnage enterré, telles que nous avons pu les mettre en évidence.

Le char a d'abord été placé dans la moitié est qu'il remplit entièrement. On ne l'a pas changé de sens – il est orienté vers le sud – mais il a subi un certain nombre de démontages sur le lieu du tumulus : les chevaux ont été dételés<sup>77</sup> et le joug a été démonté, toutes les pièces du harnachement ont été rangées dans la caisse du véhicule<sup>78</sup>. Les roues ont été démontées, peut-être pour faciliter la descente dans la

<sup>77</sup> Et peut-être symboliquement substitués par deux petites figurines de bronze en ronde bosse représentant des chevaux qui ont été fixées sur les côtés du joug.

<sup>78</sup> Pour l'ordre précis de disposition des objets dans la caisse du char, voir Koch 2006, pp. 262-264, fig. 211.

<sup>76</sup> Olivier 1999, p. 121 ("période 2"), fig. 8.2.

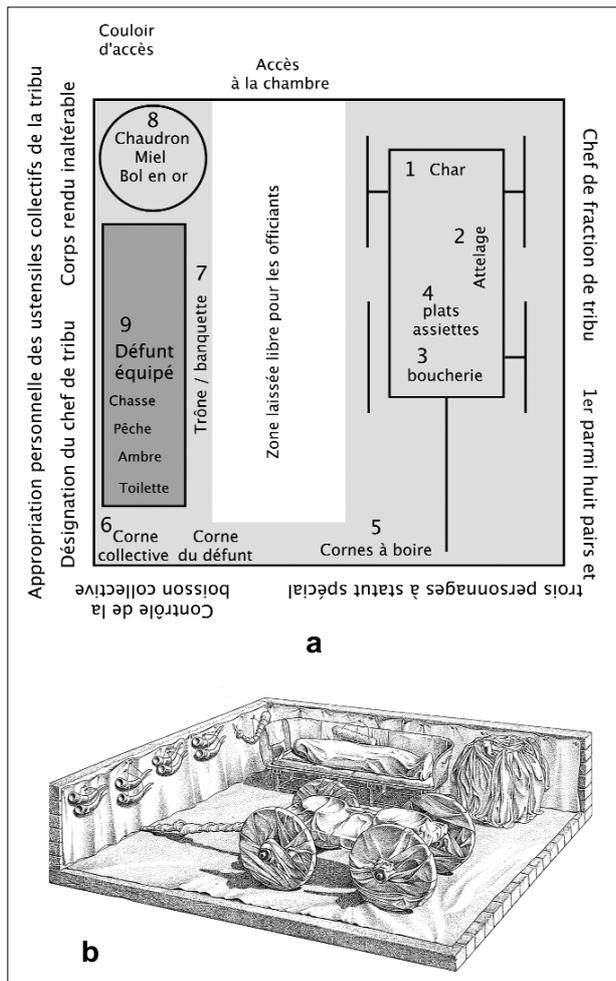


Fig. 18. - a. Plan schématique et interprétatif de l'organisation interne de la chambre funéraire de Hochdorf; b. La reconstitution de la chambre funéraire de Hochdorf avec les objets enveloppés dans des tissus (Banck-Burgess 1999).

chambre, puis remontées, sans les clavettes d'essieux, qui ont été disposées dans la caisse. Les ustensiles de boucherie sacrificielle, d'abord, et le service de consommation de la viande, ensuite, ont été déposés au même endroit, selon le schéma précis qui a été décrit, qui semble reproduire l'ordre des présences respecté lors des banquets. Puis viennent les huit cornes à boire à usage individuel, qui ont été suspendues à la paroi sud. L'avant-dernière d'entre elles, vers l'ouest, est celle du défunt. La dernière a été remplacée par la très grande corne à usage collectif et déplacée sur la paroi ouest, pour les raisons que l'on a vues.

Dans le quart oriental de la chambre sont disposés les grands objets à usage commun dont le défunt s'est approprié le contrôle dans un deuxième temps: la grande corne de la consommation collective cérémo-

nielle, le trône multiple mobile de l'investiture du chef de la tribu et le grand chaudron rempli de miel. Ce parcours social en crescendo se signale concrètement par la distribution des métaux dans la tombe: le fer est surtout présent dans la partie orientale et jusque dans l'angle sud-ouest, alors que l'or n'est présent que contre les parois sud et ouest. Les deux objets de production lointaine – le trône et le chaudron – concluent le parcours à l'ouest et au nord-ouest.

Les objets mentionnés jusqu'à présent évoquent les dernières étapes de la vie sociale du défunt, de l'accession à la fonction de chef de fraction de tribu à l'exercice de la fonction "royale". Ceux qui se trouvent sur le plateau de la "banquette", sur le corps et autour de lui, retracent quant à eux allusivement le parcours de sa formation individuelle, peut-être depuis sa petite enfance jusqu'à son accession au statut de chef de fraction de tribu, emphatisé dans un second temps par l'adjonction de revêtements d'or.

Les dernières opérations effectuées dans la tombe ont peut-être été l'aspersion du corps avec le miel du chaudron à l'aide du bol en or et l'enveloppement du corps et de la plupart des objets avec du tissu (fig. 18, b), si ces procédures rituelles n'ont pas été effectuées avant l'introduction dans la chambre. Dans l'ensemble, la disposition des objets dans la tombe de Hochdorf correspond à un modèle bien connu au Hallstatt D1-2, comme on l'a vu; dans le détail, ce dernier a été considérablement affiné, pour mettre en valeur une dernière fois le caractère unique du parcours individuel et politique suivi par le personnage enterré.

#### *Le tumulus, un investissement important mais sans excès*

Dans une deuxième phase (fig. 17, b), la chambre a été fermée, une imposante accumulation de pierres a été disposée dans l'intervalle entre les deux caissons et au-dessus du plafond de la chambre, sans doute en vue de la protection du monument contre d'éventuels pillards. Simultanément, on a fermé l'entrée monumentale par un mur en pierre sèche et on a recouvert l'ensemble de terre. C'est dans cette phase que l'on a rempli trois fosses, orientées selon le rayon du tertre, de remblais provenant d'une zone artisanale. On peut observer que ces fosses se trouvent autour de l'entrée monumentale, dans le quart nord-ouest. Enfin, dans une troisième phase (fig. 17, c), le tertre a été complètement constitué. L'ensemble de la construction a dû couvrir une période longue,

pendant laquelle d'ailleurs un petit nombre de sépultures modestes ont été installées dans le tumulus. Le monument terminé avait un diamètre de 60 mètres et une hauteur estimée de 6 mètres, c'est-à-dire un volume de terre de 7000 m<sup>3</sup> environ.

Le centre géométrique du tertre circulaire ne correspond pas à celui de la chambre funéraire, mais il se trouve près de l'emplacement de l'angle nord-est de cette dernière. De même, le point vers lequel convergent les divers murs radiaux, parmi lesquels ceux qui forment les parois du couloir, est décalé vers le nord. Il se trouve près de l'angle nord-ouest de la fosse centrale. Doit-on voir dans ces décalages une manière de dépister les éventuels pillards? Ou bien sont-ils simplement dus au fait que les repères utilisés par les bâtisseurs ont changé pendant la période longue durant laquelle ont été effectués les travaux?

La construction du tumulus de Hochdorf a dû être un énorme chantier. D'après les calculs effectués par J. Müller à partir du grand tertre 2 de la nécropole Gießhübel-Talhau près de la Heuneburg, D. Krauß a estimé le travail fourni pour l'amoncellement des terres à 50000 heures, c'est-à-dire qu'il aurait employé par exemple 100 personnes pendant 50 journées de 10 heures<sup>79</sup>. Par ailleurs, S. Kurz a précisé quelles compétences d'ingénieur spécialisé étaient nécessaires pour mener à bien la construction d'un tel monument<sup>80</sup>.

L'investissement humain et financier consenti pour la construction du monument a été très important, mais sans excès, si l'on considère que plusieurs dizaines de tertres de mêmes dimensions ont sans doute été érigés en Allemagne du sud au cours du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Le monument de Hochdorf n'est pas beaucoup plus grand que chacun des quatre tumulus de la nécropole Gießhübel-Talhau près de la Heuneburg. Il est bien plus petit que les tertres géants de la fin du VII<sup>e</sup> et de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, comme ceux du Magdalenenberg de Villingen ou du Hohmichele.

L'importance exceptionnelle des funérailles de Hochdorf ne réside pas dans le monument qui en conserve le souvenir, mais dans le déroulement même de la cérémonie et dans le soin apporté à y retracer le parcours individuel qui conduit le défunt du rang de

chef de famille aristocratique à la fonction royale ainsi que l'accession collective de sa tribu à la tête d'une entité politique de grandes dimensions.

*Orientations: tumulus géants hallstattiens et etrusca disciplina?*

On est frappé par le soin apporté à l'orientation précise des principaux éléments qui composent la première phase du monument (fig. 19). La chambre est parfaitement carrée et orientée selon les points cardinaux, à l'image du caisson et de la fosse dans lesquels elle se trouve. L'accès monumental s'ouvre au nord-ouest, comme c'est le cas, en Etrurie, pour le dromos des tombes à chambre des tumulus orientalisants de Cerveteri, c'est-à-dire en correspondance avec le quadrant dévolu aux divinités du destin et des Enfers<sup>81</sup>. Les parois du couloir ne sont d'ailleurs pas parallèles, mais dirigées l'une et l'autre vers le centre du tertre, comme si elles délimitaient un segment de la circonférence. Notons que ce segment se trouve exactement dans l'orientation de la quinzième des seize parties du ciel, selon la division qu'en faisaient les Etrusques, celle que Martianus Capella attribue à Veiovis et qui est associée à Vetsil sur le ruban périphérique du foie de Plaisance. Les trois fosses remplies de remblais artisanaux se concentrent elles aussi dans le même quadrant, la plus méridionale indiquant exactement l'ouest et la plus septentrionale se trouvant dans le prolongement du couloir, vers le centre du tertre.

La tombe de Hochdorf est donc un espace carré orienté auquel on a accédé pendant les funérailles par un couloir s'ouvrant au nord-ouest dans la quinzième subdivision du cercle. Le défunt est disposé sur un siège placé contre la paroi occidentale et orienté vers l'est. Toutes ces observations prendraient un sens si l'on se plaçait dans le cadre de la *disciplina* étrusque. Elles sont en revanche bien difficiles à interpréter, et l'on hésite même à les prendre en compte, dans le contexte nord-alpin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., d'une part à cause de l'absence totale de textes religieux de référence pour la culture hallstattienne, d'autre part parce qu'elles restent encore isolées dans le domaine funéraire nord-alpin, enfin parce que l'on ne connaît pas l'impact qu'a pu avoir la religion tyrrhénienne

<sup>79</sup> Krauß 1996, p. 340.

<sup>80</sup> Kurz 1998.

<sup>81</sup> F. Prayon, *Sur l'orientation des édifices cultuels*, dans F.

Gaultier, D. Briquel (dir.), *Les Etrusques, les plus religieux des hommes*, Paris 1997, pp. 357-371, notamment pp. 357-360, fig. 1 et fig. 2.

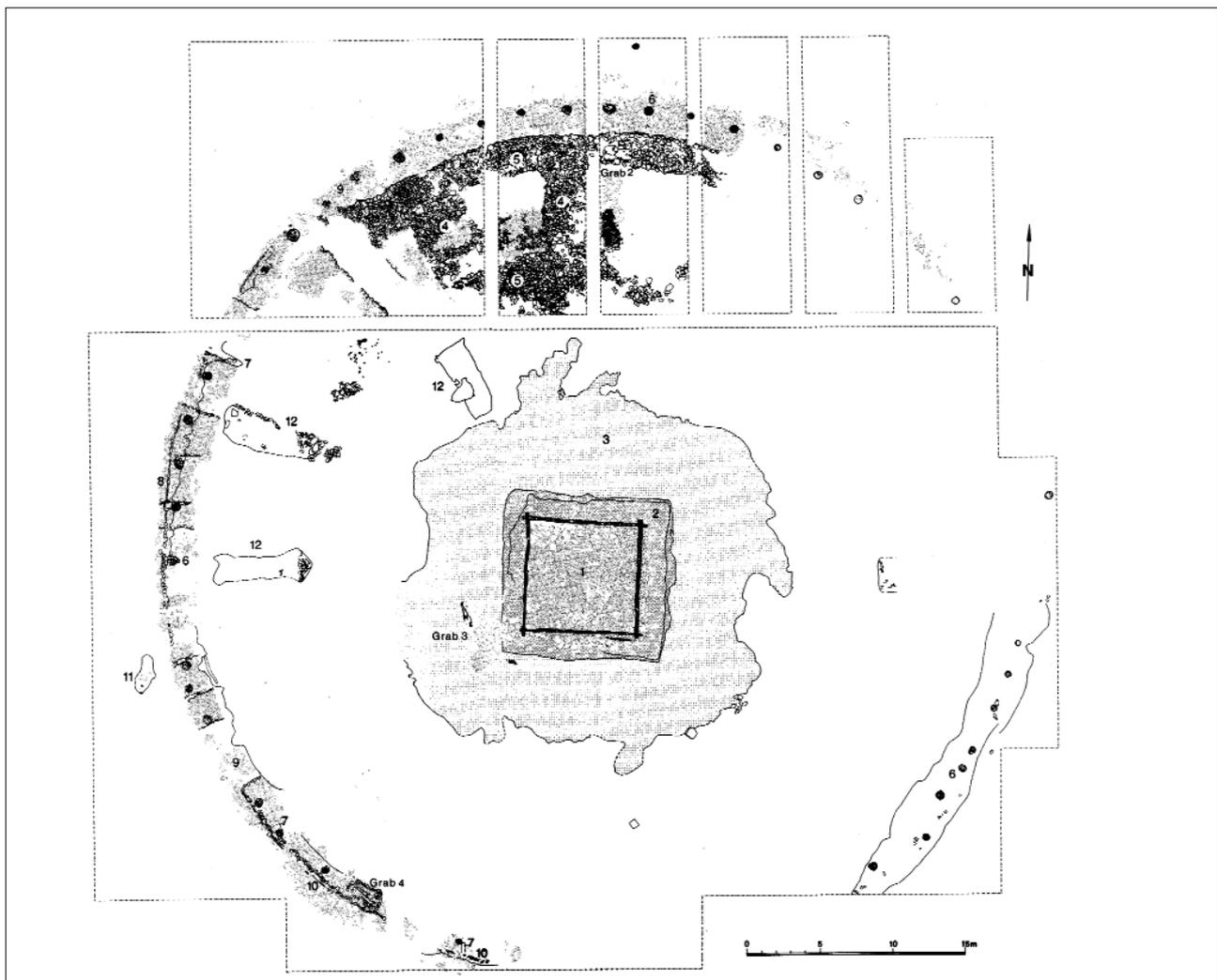


Fig. 19. - Plan du grand tertre de Hochdorf (Biel 1998) : 1. caisson en bois à l'intérieur duquel se trouve la chambre funéraire; 2. fosse centrale; 3. débris du creusement de la fosse centrale; 4-5. structures en pierre sèche de la première phase de construction; 6-10. structures de délimitation du tertre dans sa configuration définitive; 11. fosse périphérique; 12. fosses remplies de débris artisanaux.

sur les conceptions cosmologiques centre-européennes à l'époque archaïque.

On peut toutefois remarquer que le tertre de Hochdorf entre dans la série des tumulus géants nord-alpins. La construction de ce type de monument requiert des compétences très spécifiques d'ingénierie<sup>82</sup> dont on ne trouve pas trace au nord des Alpes avant le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>83</sup> L'un des plus anciens exemples, le Magdalenenberg de Villingen, dont la construction est datée précisément par les analyses dendrochronologiques effectuées sur les poutres de la chambre funéraire centrale (616 avant J.-C.), est aussi l'un des plus énormes, avec 100 mètres de diamètre et au moins 7 mètres de haut. Tout semble indiquer que les tumulus géants hallstattiens sont une adaptation sep-

trionale des tertres princiers tyrrhéniens orientalisants, dont les premiers exemples sont attestés en Etrurie méridionale dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, mais qui n'apparaissent en Etrurie septentrionale que dans la seconde moitié de ce siècle et sont encore construits en Etrurie interne dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle. C'est exactement à cette époque que le milieu aristocratique qui se développe dans les régions immédiatement au nord de l'arc alpin est le plus réceptif aux sollicitations culturelles tyrrhéniennes : adoption du service de banquet et des manières de table étrusques (à Vilsingen), de l'usage de l'alphabet (à Montmorot), du plan des maisons aristocratiques et des modes de construction des remparts (à la Heuneburg). L'apparition de la nouvelle forme de monumentalité funéraire que constitue le tumulus géant est donc probablement due à un emprunt direct aux expériences tyrrhéniennes. Quelles que soient les modalités de cet emprunt – par la venue de constructeurs méridionaux en Allemagne du sud, comme on le suppose à propos du rempart en briques crues de la Heuneburg, ou par la for-

<sup>82</sup> Kurz 1998, pp. 391-401.

<sup>83</sup> Il existe tout de même des tertres plus anciens qui dépassent 40 mètres de diamètre, comme le tumulus Géraud de Saint-Romain-de-Jalionas en Isère, qui date du IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.: Verger 1990.

mation d'artisans hallstattiens en Italie – celui-ci a concerné non seulement l'idée générale du tombeau géant circulaire, mais aussi les techniques de construction sophistiquées nécessaires pour la mettre en œuvre.

Par ailleurs, dans la chambre funéraire de Hochdorf, les tentures accrochées aux parois et la disposition de la "banquette" et des cornes à boire suspendues pourraient évoquer l'intérieur d'une salle de banquet, selon l'usage, peut-être emprunté aux aristocraties tyrrhéniennes, de faire la tombe à l'image de la partie publique de la maison.

Dans ce contexte, on a pu aussi importer les règles religieuses à respecter pour implanter convenablement le tombeau dans l'ordre général du cosmos. À bien y regarder, ce n'est pas là le premier des procédés empruntés pour placer rituellement le défunt au cœur du monde. On l'a vu, il est allongé sur la banquette entre deux représentations de bateaux à extrémités en forme de têtes d'oiseaux aquatiques qui évoquent la course du soleil et le cycle des saisons. Ajoutons qu'il porte des perles d'ambre et repose sur des figurines ornées de corail, deux matières qui, depuis le Hallstatt D1, évoquent les mers lointaines des extrémités septentrionale et méridionale du monde dans la conception que s'en faisaient les peuples nord-alpins.

Le corps rendu inaltérable d'un personnage entouré des signes successifs de ses fonctions éminentes, auquel on fait revivre fictivement les grands moments de sa vie, que l'on porte en grande pompe dans un espace rituellement délimité et inscrit dans l'ordre du cosmos, finalement recouvert d'un monument pourvu de divers système de dépistage d'éventuels profanateurs: c'est là une séquence funéraire bien connue, dont bénéficient plus particulièrement les personnages auxquels a été attribuée une forme d'autorité qui s'apparente à la fonction royale.

### **Hochdorf et le fonctionnement d'une entité politique nord-alpine exceptionnelle du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.: quelques remarques en vue d'une interprétation historique**

*Les mécanismes de la distribution et de la transmission du pouvoir dans une puissante tribu hallstattienne*

L'impressionnante colline du Hohenasperg se trouve à pas moins de 10 km à l'est du grand tumulus de Hochdorf. À environ 400 mètres de ce dernier, en revanche, les fouilles effectuées lors de la

construction du musée de site ont livré les traces d'un habitat rural ouvert. L'occupation la mieux documentée est postérieure d'un siècle environ aux funéraires qui nous intéressent ici, mais une série de fibules serpentiformes en bronze identiques à celles de la tombe à char et des sépultures secondaires 3 et 4 témoignent de l'existence du site à l'époque de la vie du défunt<sup>84</sup>. Par ailleurs, la généralisation des découvertes de fermes aristocratiques rurales datant du premier Âge du Fer, non seulement dans la région traditionnelle des *Herrenhöfe* bavaroises, mais aussi dans une bonne partie du domaine nord-alpin<sup>85</sup>, suggère que ce type d'installation, caractérisé par la présence d'un grand fossé périphérique et de bâtiments internes aux fonctions différenciées, constituait la forme de résidence habituelle des familles aristocratiques depuis au moins le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. En raison de ces deux résultats des recherches récentes obtenus à la fois dans l'environnement immédiat du tertre et dans diverses zones du domaine hallstattien occidental, on en vient à douter que le personnage enterré à Hochdorf ait résidé de manière régulière sur la butte du Hohenasperg. Il faut plutôt penser que son monument funéraire se dressait dans l'emprise de son domaine rural et du terroir contrôlé par les autres membres de sa famille. La riche plaine agricole qui entoure le Hohenasperg devait être divisée en une multitude de grands domaines à la tête desquels se trouvait un chef de famille reconnaissable par exemple, comme on l'a vu, au poignard qu'il portait.

Le tertre de Hochdorf fait aussi partie d'une concentration impressionnante de tumulus géants qui ont été repérés dans un rayon d'une douzaine de kilomètres à l'ouest, au sud et à l'est de la butte du Hohenasperg<sup>86</sup> (fig. 20). Elle se divise en deux couronnes concentriques. La première, à laquelle appartiennent en particulier les tombes du Grafenbühl, du Klein Aspergle et, un peu plus loin, du Römerhügel, se trouve dans les quatre premiers kilomètres au sud de la colline. La seconde, dans laquelle se

<sup>84</sup> J. Biel, *Le Hohenasperg et l'habitat de Hochdorf*, dans P. Brun, B. Chaume (éd.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale* (Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine, 27-29 octobre 1993), Paris 1997, pp. 17-22, fig. 2.

<sup>85</sup> Par exemple pour l'Allemagne du sud : R. Krause, *Rechtshöfe und Grossgrabhügel am Fürstensitz auf dem Ipf bei Bopfingen (Ostalbkreis)*, dans Biel, Krause 2005, pp. 28-41.

<sup>86</sup> Bittel et alii 1981, pp. 390-400 et pp. 478-479; Biel 1998, pp. 24-29.

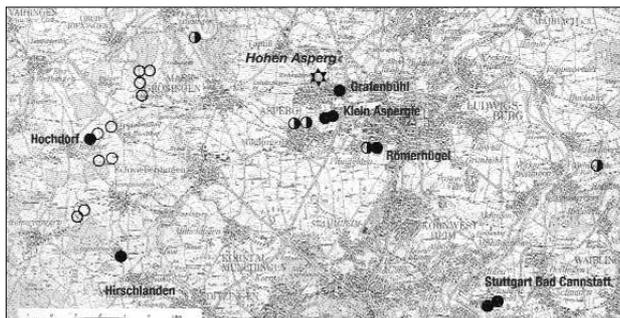


Fig. 20. - Carte de répartition des tombes “princières” et des très grands tertres autour dans le secteur du Hohenasperg (Biel 1998): étoile, butte du Hohenasperg; cercles noirs, monuments explorés; cercles noir et blanc, monuments encore visibles; cercles blancs, monuments repérés par photographie aérienne.

trouvent notamment les monuments de Hochdorf et de Stuttgart Bad Cannstatt, est plus éloignée, entre 5 et 12 kilomètres vers l’ouest, l’est et le sud-est. Beaucoup d’entre eux n’ont pas été fouillés.

On peut se demander si cette zone ne constituait pas une entité politique cohérente, que l’on pourrait comparer au territoire d’une tribu, constitué de diverses fractions composées chacune d’un certain nombre de domaines aristocratiques ruraux. Les concentrations de monuments funéraires géants signaleraient les sièges de ces différentes fractions de tribu, ou plutôt le lieu de résidence des chefs de famille ou de lignage ayant tour à tour exercé la fonction de chef de fraction de tribu. Ce rang serait marqué par le port d’un torque en feuille d’or et par une apparence générale conforme à celle que présente le personnage de la statue de Hirschlanden. Cette dernière, trouvée en relation avec un tertre de dimension et de richesse modestes, pourrait se référer au chef de fraction de tribu dont dépendait la famille titulaire du monument. Le nombre de concentrations de tumulus géants autour du Hohenasperg pourrait s’accorder avec celui des huit personnages du rang de celui de Hochdorf qui participaient aux banquets officiels selon les modalités décrites précédemment.

Dans ce contexte, la butte du Hohenasperg ne devrait pas être considérée comme une “résidence princière”, mais plutôt comme le siège de la tribu, lieu de certaines assemblées et cérémonies collectives qui pouvaient se tenir “en terrain neutre”, c’est-à-dire dans un espace naturellement défendu, extérieur aux domaines des grandes familles aristocratiques qui se partageaient la plaine, relativement à l’abri des visées particulières de telle ou telle d’entre elles – un type d’espace que pourrait évoquer l’enceinte surélevée et

protégée par des gardes armés qui figure sur le registre inférieur du trône de Verucchio ou, de manière plus allusive, sur le dossier de celui de Hochdorf.

Au sein du groupe des tombes d’hommes armés avec char et torque en or mises au jour autour du Hohenasperg, il est sans doute possible de distinguer deux niveaux de richesse et peut-être de statut, comme on a pu le voir à propos de la composition des services de banquet (fig. 5). D’un côté par exemple celles de Stuttgart Bad Cannstatt, qui présentent les caractéristiques minimales des tombes de chef de fraction de tribu, tant dans l’équipement et le mobilier funéraire (avec toutefois une coupe en tôle d’or dans la tombe 1) que dans la disposition interne de la tombe (fig. 4, d)<sup>87</sup>; celles qui, comme à Hochdorf, au Grafenbühl et au Römerhügel, contiennent quelques objets qui marquent un statut spécifique – les bassins à anses par exemple. On pourrait reconnaître là les deux catégories de convives mis en évidence dans le service de banquet de Hochdorf – ceux qui utilisaient les assiettes à bord perlé, d’un côté, et à décor géométrique, de l’autre. Par ailleurs, on observe peut-être une concentration de richesse globalement plus importante dans le groupe de tertres proche du Hohenasperg que dans la couronne plus lointaine. Bref, les règles de préséance que l’on a tenté de mettre en évidence par l’examen du mobilier funéraire de Hochdorf pourraient trouver un écho dans la situation concrètement rencontrée dans l’ensemble des tombes aristocratiques fouillées dans la zone d’Asperg.

Ces observations ont des implications sur la reconstitution du système de transmission du pouvoir qui s’exerce sur l’ensemble de la “tribu”. La fonction de chef de tribu n’est sans doute pas automatiquement transmissible de père à fils, à l’intérieur donc d’un même lignage. Les résultats de l’analyse comparée de l’ADN des défunts de Hochdorf et du Grafenbühl vont dans ce sens : les deux tombes pourraient appartenir à deux chefs de tribu de générations immédiatement successives ; leurs lignages sont bien distincts, quoique apparentés en ligne féminine, par le jeu des alliances matrimoniales entre les plus grandes familles de différentes fractions de la même communauté. Dans l’hypothèse proposée ici à propos du fonctionnement du trône multiple de Hochdorf et de la décoration de la grande corne à boire, l’autorité sur la tribu est d’abord partagée par

<sup>87</sup> Züri 1987, pp. 189-190, pl. 398-401.

	Mobilier	Production	Vie personnelle	Vie de la tribu	Dates
1	Perles d'ambre	Locale ou régionale	Formation	Tribu dominante d'un district	590/560
2	Toilette, chasse et pêche				
3	Poignard, ceinture (1 <sup>er</sup> état), char				
4	Collier en or				
5	Nécessaire du sacrifice		Parmi huit chefs de fractions de tribu	Destruction de la Heuneburg IV	540/530
6	Cornes à boire (1 <sup>er</sup> état)				
7	Assiettes et bassins				
8	Gde corne à boire (1 <sup>er</sup> état)	Grande-Grèce	Parmi 3 chefs de fractions de tribu à statut spécial	Tribu dominante du district dominant d'un « royaume »	
9	Chaudron (1 <sup>er</sup> état)	Golasecca	Accession à la fonction de chef de tribu		
10	Trône multiple mobile (1 <sup>er</sup> état)	Locale	Premier parmi 8 chefs de fractions de tribu dont 3 à statut spécial	Tribu dominante du district dominant d'un « royaume »	530/520
11	Chaudron (2 <sup>e</sup> état: lion non grec)				
12	Cornes à boire (2 <sup>e</sup> état)				
13	Gde corne à boire (2 <sup>e</sup> état)				
14	Trône utilisé en banquet indiv.		Sacralisation du chef de tribu ?		
15	Or sur les objets personnels				
16	Monument funéraire		Mort		

Fig. 21. - Les indications livrées par le mobilier de la tombe de Hochdorf sur les caractéristiques sociales et les modifications du statut politique du défunt.

les représentants les plus éminents de trois fractions de tribu à statut spécial, parmi un total de huit, puis prise en charge par un de ces trois personnages de haut rang, désigné à l'issue d'une procédure collective dont la décoration du dossier du trône ne nous donne probablement qu'une version symbolique.

Le territoire de la tribu ainsi restitué s'étendrait au sud de la butte du Hohenasperg sur un rayon d'environ 15 km, soit une superficie d'au moins 250 km<sup>2</sup>. Mais, compte tenu de l'extraordinaire compétition de prestige qui, semble-t-il, s'y déroulait dans le cadre d'un jeu complexe de stratégies familiales en vue de la désignation du chef de tribu, il est possible que l'autorité de ce dernier s'étendit au-delà des limites de ce territoire restreint quoique aux potentialités économiques importantes. On suppose habituellement que la "principauté" d'Asperg couvrait une zone relativement vaste, dont les dimensions pouvaient être *grosso modo* comparables à celles d'un *pagus* celtique, comme celui que Christian Peyre propose de reconnaître autour de l'ancienne ville étrusque de Felsina à l'époque de l'occupation de cette région par les Boiens aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C.<sup>88</sup>

Quoique les données archéologiques précises manquent pour étudier précisément cela, on pourrait sup-

poser que cette entité plus vaste était composée elle-même du territoire de plusieurs tribus voisines, parmi lesquelles celle d'Asperg occupait la première place et exerçait son autorité sur les autres. Au sud du territoire supposé de la tribu d'Asperg, on observe en effet une autre concentration linéaire de tumulus géants, parmi lesquels on peut mentionner ceux de Nagold, Rottenburg-Baisingen, Dußlingen, Schlaitdorf et Wolfschluggen, par exemple<sup>89</sup>. La plupart d'entre eux n'ont pas été explorés. Celui de Dußlingen a toutefois livré une tombe secondaire contenant un torque de très grande taille et un bracelet en tôle d'or, un chaudron en bronze et une lance en fer<sup>90</sup>. De celui de Rottenburg-Baisingen proviennent aussi un torque et un bracelet et feuille d'or et les restes d'un petit chaudron en bronze<sup>91</sup>. Ces tombeaux, d'importance comparable à ceux des chefs de fraction de tribu du secteur d'Asperg, pourraient être attribués aux représentants les plus éminents des tribus de rang inférieur du district, au sein desquels la compétition de prestige n'a jamais atteint le niveau que l'on peut observer à Hochdorf ou au Grafenbühl. Certes, cette reconstruction pourrait être infirmée par la fouille d'un de ces tertres géants excentrés par rapport à la zone que l'on suppose aujourd'hui être le cœur de l'entité politique prise en considération.

<sup>88</sup> C. Peyre, *L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque*, dans D. Vitali, *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, Bologna 1992, pp. 7-45, notamment pp. 20-21.

<sup>89</sup> Bittel et alii 1981, pp. 432-433, 454-456, 326-327, 462-463 et 505.

<sup>90</sup> Zürn 1987, p. 193, figg. 80-81, pl. 405, A.

<sup>91</sup> Zürn 1987, p. 197, figg. 84, pl. 414.

*Hochdorf, la destruction de la Heuneburg (période IV) et la création d'un "royaume" hallstattien?*

Le fonctionnement interne d'une entité politique du type de celle que nous avons décrite permet de rendre compte d'une partie des aspects du mobilier de la grande tombe de Hochdorf (points 1 à 7 de la fig. 21), ceux qui concernent en particulier les objets produits localement ou régionalement. La partie la plus exceptionnelle de la tombe concerne toutefois les pièces les plus rares, c'est-à-dire le grand chaudron grec et le trône multiple d'Italie du nord. Ces deux objets nécessitent un commentaire particulier, qui nous conduit à aborder brièvement le chapitre des relations diplomatiques développées par la tribu dominante du district d'Asperg dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La transition entre les phases du Hallstatt D1 et du Hallstatt D2 correspond au passage entre les périodes IV et III du site de La Heuneburg<sup>92</sup>. Ce moment est marqué, sur ce grand site de la haute vallée du Danube, par une destruction générale de l'agglomération à la suite d'un incendie. Sur le plateau, l'exceptionnelle muraille de technique méditerranéenne disparaît et laisse place à une fortification plus simple de conception locale. L'habitat extérieur qui, au cours du Hallstatt D1, avait atteint une superficie de plusieurs dizaines d'hectares, se restreint considérablement. La grande demeure aristocratique de plan tyrrhénien qui y avait été construite peu de temps auparavant est entièrement rasée après l'incendie. Enfin, les tertres géants qui formaient une couronne à quelques kilomètres autour du site ne sont plus utilisés. Ils sont remplacés par une série de quatre grands tertres qui sont implantés sur l'ancien habitat externe, près du plateau. Les tombes centrales ont été pillées, pour certaines peu de temps après les funérailles. Les tombes secondaires les plus riches atteignent le niveau de richesse des tombes des chefs de fractions de tribu normales des environs d'Asperg. L'équipement funéraire, qui diffère de celui des ancêtres du Hallstatt D1, est manifestement influencé par de nouvelles modes qui trouvent leur origine plus au

nord, dans la zone d'Asperg. Dans le détail, il est possible qu'une des familles aristocratiques dominantes pendant la période IV – celle dont la demeure se trouvait sous le tumulus 4 – ait été supplantée par une autre – titulaire du tumulus 1 – dont l'importance semble s'être accrue au moment de la reconstruction<sup>93</sup>. Enfin, La Heuneburg perd alors la place prépondérante qu'elle occupait et le rayonnement qui la caractérisait dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

C'est à ce moment exactement que le milieu aristocratique du secteur d'Asperg semble au contraire prendre de l'importance. C'est là, dans la génération du personnage de Hochdorf, que s'élabore une nouvelle forme de présentation de soi des hauts aristocrates hallstattiens, différentes de celle qui caractérisait le Hallstatt D1, avec des insignes d'autorité spécifiques, comme le torque en feuille d'or décorée au repoussé et les chars du type 7 de la classification de Christopher Pare. Cette nouvelle mode aristocratique atteint rapidement une extension géographique importante, puisqu'on la trouve jusque dans l'Est de la France (dans le secteur d'Apremont dans la haute vallée de la Saône<sup>94</sup>) et en Autriche (à Helpfau-Uttendorf<sup>95</sup>).

Ces deux phénomènes parallèles doivent sans doute être considérés comme les deux faces d'un même événement brutal: la destruction de la Heuneburg IV due à une défaite militaire faces à une armée réunie par la tribu dominante du district d'Asperg. À la suite de ce revers dramatique, La Heuneburg serait alors passée en quelque sorte sous la dépendance d'Asperg, avec toutes les transformations qu'implique un tel changement de statut – tribut, mise en place d'une nouvelle classe dirigeante dépendante ou alliée, etc... On assisterait alors à la formation d'une entité politique beaucoup plus large couvrant les territoires des "districts" d'Asperg et de la Heuneburg et s'étendant plus largement par le biais d'alliances de types variés jusque dans l'Est de la France et l'Autriche en particulier.

Ce changement d'échelle a pu nécessiter la mise en place de procédures complexes pour la désignation du

<sup>92</sup> Voir entre autre : E. Gersbach, *Die Baukunde der Perioden IVc-IVa der Heuneburg*, Mainz 1995; S. Kurz, *Die Heuneburg-Außensiedlung. Befunde und Funde*, Stuttgart 2000; S. Kurz, *Neue Forschungen im Umfeld des Fürstensitzes Heuneburg an der oberen Donau*, dans Biel, Krauß 2005, pp. 11-17.

<sup>93</sup> J'aborde plus en détail cette question dans S. Verger, *Enterré dans le souvenir d'une maison. A propos du tumulus 4 de la Heuneburg dans la haute vallée du Danube*, dans *Sepolti tra*

*i vivi* (Actes du colloque de Rome, avril 2006), sous presse.

<sup>94</sup> C.F.E. Pare, *Ein zweites Fürstengrab von Apremont - "La Motte aux Fées"* (Arr. Vesoul, dép. Haute-Saône). *Untersuchungen zur Späthallstattkultur im östfranzösischen Raum*, «JbZMusMainz» XXXVI 1989, pp. 411-472.

<sup>95</sup> M. Egg, *Die hallstattzeitlichen Grabhügelgräber bei Helpfau-Uttendorf in Oberösterreich*, «JbZMusMainz» XXXII 1985, pp. 323-393.

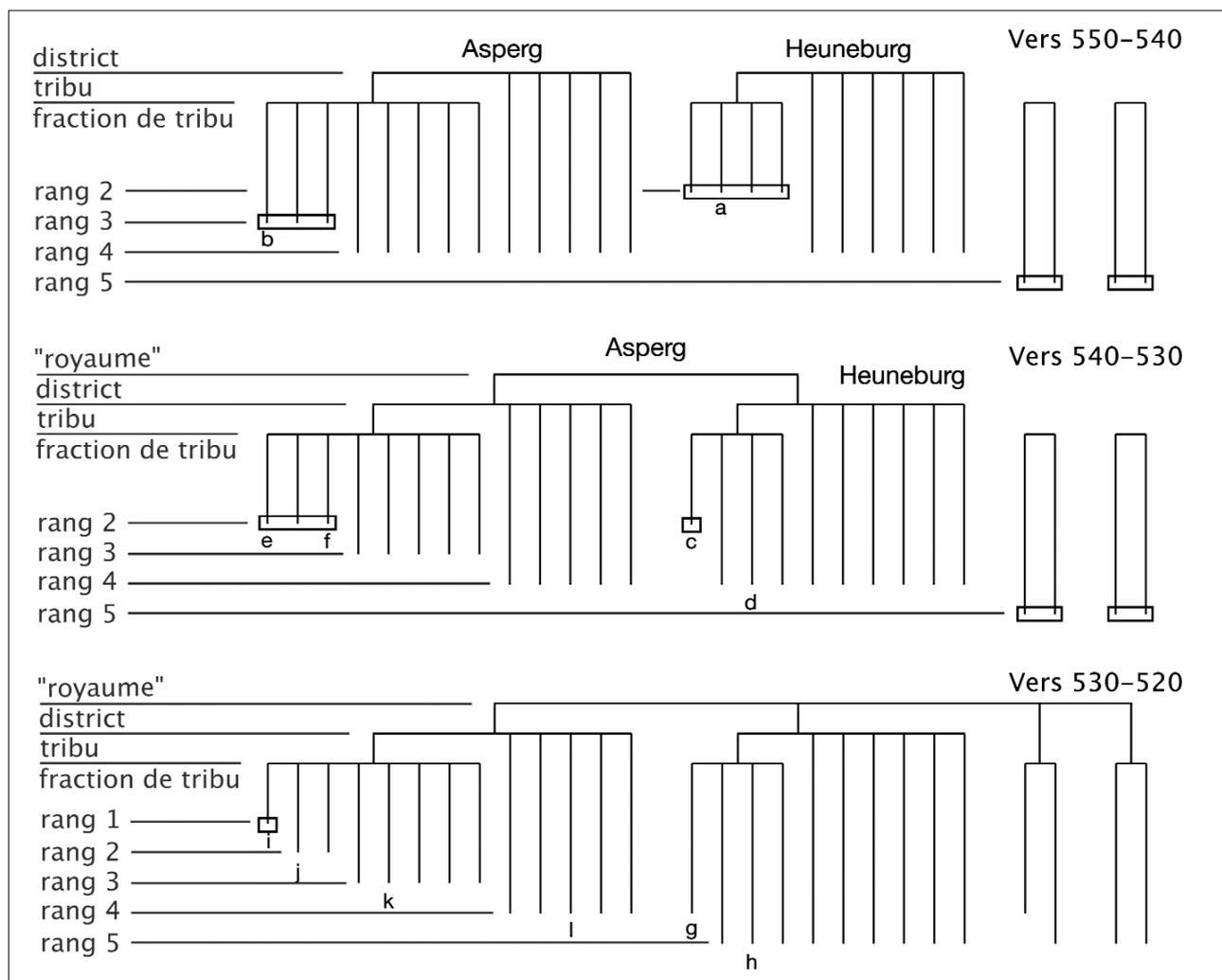


Fig. 22. - Evolution de l'organisation des entités politiques de l'Allemagne du sud dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle et modification simultanée du rang des chefs de tribu et de fractions de tribus dominantes qui y exercent le pouvoir. Les cadres signalent les personnes qui dirigent une entité politique autonome. a. Hohmichele; b. Hochdorf, "phases" 4-7 (voir fig. 21); c. Gießhübel, *tumulus* 4, tombe centrale; d. Gießhübel, *tumulus* 1, tombe centrale; e. Römerhügel, tombe centrale; f. Hochdorf, "phases" 8-10; g. Gießhübel, *tumulus* 4, tombe secondaire 14; h. Gießhübel, *tumulus* 1, tombe secondaire 2; i. Dußlingen; j. Stuttgart, Bad Cannstatt, tombe 1; k. Römerhügel, tombe secondaire 1; l. Hochdorf, "phases" 11-15.

chef de la tribu prééminente du district d'Asperg et expliquerait simultanément le caractère ostentatoire de la mise en scène de l'entrée des trois prétendants supposés sur le trône mobile. On assisterait alors à la constitution d'un véritable "royaume" dans lequel les mécanismes politiques et les procédures de désignation aux fonctions les plus hautes mises en place auparavant resteraient en vigueur et prendrait une forme emphatisée. Dans ce contexte, le trône multiple pourrait être considéré comme une commande expresse faite à un artisan lointain réputé pour ses compétences techniques mais aussi pour sa culture politique façonnée en Italie du nord, dans une zone intermédiaire entre l'Italie tyrrhénienne et le domaine alpin et nord-alpin.

La figure 22 résume de manière simplifiée et à titre d'hypothèse les modifications de la structure politique des entités territoriales d'Allemagne du sud pendant la vie du personnage de Hochdorf, ainsi que les réaménagements dans le positionnement des plus hauts dignitaires sur une échelle de rangs en perpétuelle évolution. Le nombre des tribus et l'existence de fractions de tribus autonomes y sont strictement indicatifs.

*Une somptueuse salle de banquet grecque pour trois chefs de l'extrême Nord*

Le chaudron de Hochdorf entre dans une petite série de produits grecs exceptionnels de très grand prix du troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle mis au jour dans

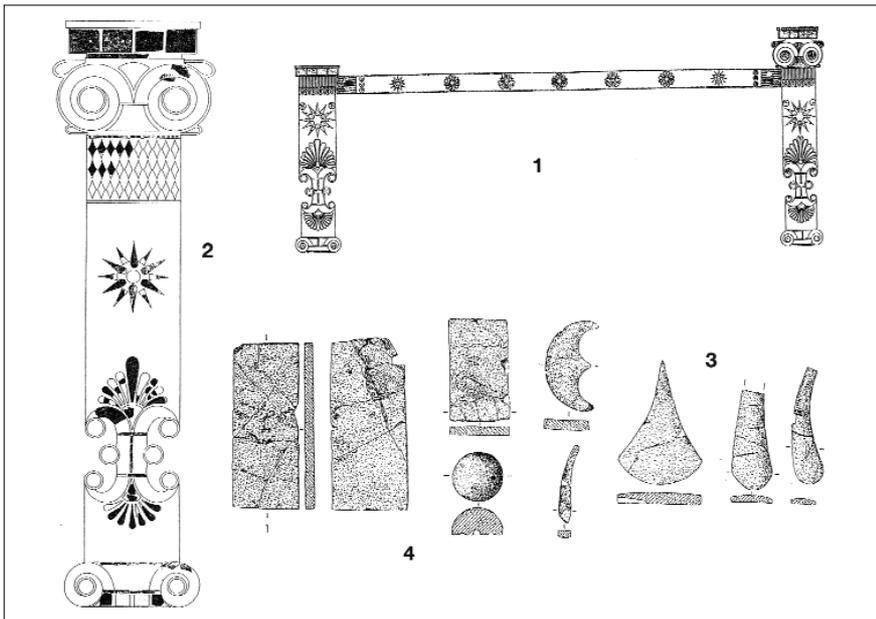


Fig. 23. - Les *klinai* grecques en Allemagne du sud : 1. reconstitution graphique de l'exemplaire du Céramique d'Athènes; 2. Grafenbühl; 3. Römerhügel, tombe centrale; 4. Gießhübel-Talhau, tumulus 1, tombe centrale.

des tombes d'Allemagne du sud et de l'Est de la France<sup>96</sup>. Font partie de ce groupe, outre le tissu précieux qui couvrait le défunt de Hochdorf, que Johanna Banck-Burgess considère comme une importation méditerranéenne<sup>97</sup>: le trépied à pattes de lions et la banquette à revêtement en marquetterie d'ivoire et d'ambre de la tombe du Grafenbühl<sup>98</sup>; les deux autres *klinai* semblables dont des fragments ont été reconnus dans la tombe centrale du Römerhügel à Ludwigsburg près du Hohenasperg<sup>99</sup> et dans la tombe centrale du tumulus 1 de la nécropole Gießhübel-Talhau de la Heuneburg<sup>100</sup> (fig. 23); le grand cratère en bronze de Vix<sup>101</sup>.

Les banquettes ont probablement été fabriquées dans un même atelier, qu'Alessandro Naso situe à Milet, dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. Le

chaudron et le cratère sont des œuvres de l'"atelier du cratère de Vix" dont l'activité est attribuée à un centre magno-grec, peut-être Sybaris ou Poseidonia<sup>103</sup>. Le trépied est considéré comme une œuvre de Grèce propre, sans arguments décisifs. Il pourrait aussi être originaire d'Italie du Sud, voire d'Etrurie, comme nous l'indique Claude Rolley. L'association d'éléments de banquette marquetée et de vases de l'"atelier du cratère de Vix" n'est connue, en dehors de la zone d'Asperg, que dans la cité grecque de Poseidonia en Campanie. L'héraion contenait une série d'hydries en bronze fabriquées sous la conduite du même maître artisan que les deux grands vases de

Hochdorf et d'Asperg. L'héraion extra-urbain de l'embouchure du Sélé a livré de nombreux fragments d'un pied de meuble identique à ceux du Grafenbühl. Il n'est pas impossible que la colonie tyrrhénienne de la cité de Sybaris ait joué un rôle central dans les relations diplomatiques au plus haut niveau entre la Grande-Grèce et le domaine nord-alpin dans le troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>.

Comme on l'a noté, le chaudron de Hochdorf était placé sur un support simple de fabrication locale. La tombe du Grafenbühl, qui avait été pillée, ne contenait aucun fragment du chaudron qui était originellement placé sur le trépied grec. L'écartement des pieds de ce dernier atteignait un mètre. On peut supposer qu'il était fait pour supporter un chaudron d'environ un mètre de diamètre maximal, c'est-à-dire un vase

<sup>96</sup> O.-H. Frey, "Hallstatt und Altitalien". *Zur Bedeutung des mediterranen Imports*, dans *Archäologische Untersuchungen zu der Beziehungen zwischen Altitalien und der Zone nordwärts der Alpen während der frühen Eisenzeit Alteuropas*, Bonn 1998, pp. 265-284.

<sup>97</sup> Banck-Burgess 1999, p. 129.

<sup>98</sup> Zürn, Herrmann 1966; Zürn 1970, pp. 10-38; J. Fischer, *Zu einer griechischen Kline und weiteren Südimporten aus dem Fürstengrabhügel Grafenbühl, Asperg, Kr. Ludwigsburg*, «Germania» LXVIII 1990, pp. 115-127.

<sup>99</sup> Zürn 1987, p. 98, pl. 154, A.

<sup>100</sup> J. Biel, *Influences méditerranéennes sur le site princier de Hohenasperg, près de Stuttgart*, dans J.-P. Mohen, A. Duval, C.

Eluère (éd.), *Les princes celtes et la Méditerranée*, Paris 1988, pp. 155-164, notamment p. 155, fig. 2. Kurz, Schiek 2002, pp. 96-97, pl. 9.

<sup>101</sup> Rolley 2003, pp. 77-143.

<sup>102</sup> A. Naso, *Egeo, Piceno ed Europa centrale in periodo arcaico*, «Anemos» II 2001, pp. 87-109. Il faut maintenant ajouter à la liste des découvertes occidentales de ce type de banquettes précieuses l'exemplaire bien conservé mis au jour sur l'acropole de Polizzello en Sicile centrale, dans le dépôt 23 du *sacellum* B. Voir la fiche publiée dans Sikania. *Tesori archeologici dalla Sicilia centro-meridionale (secoli XIII-VI a.C.)*, Palermo 2006, pp. 268-269.

<sup>103</sup> Rolley 2003, pp. 141-143.

<sup>104</sup> Verger 2003, pp. 593-595.

de taille comparable à celui de Hochdorf. On en vient donc à se demander si, à l'origine, les deux pièces ne formaient pas un ensemble. La même question peut être posée pour les trois *klinai*. Bref, ne peut-on pas imaginer que les cinq objets grecs précieux du troisième quart du VI<sup>e</sup> siècle trouvés en Allemagne du sud étaient prévus pour être utilisés ensemble, c'est-à-dire formaient le mobilier d'une riche salle de banquet grecque prévue pour trois personnages éminents? Ils auraient alors été envoyés sous la forme d'un lot unique par une cité de Grande-Grèce, comme Poseidonia, à l'adresse des trois plus hauts personnages d'une entité politique récemment constituée immédiatement au nord de l'arc alpin. Nous avons proposé ailleurs<sup>105</sup> de mettre en relation ces envois d'objets grecs de très grand prix avec la préparation diplomatique de l'expédition des peuples de l'Adriatique contre Cumae en 523 avant J.-C. Nous renvoyons à cette étude pour les questions spécifiques que pose dans ce contexte le mobilier de la tombe de Vix.

Ce mobilier précieux d'une salle de banquet grec aurait par la suite été dispersé au gré des dons entre alliés et des transmissions entre parents<sup>106</sup>. On en retrouve l'essentiel dans les sépultures que l'on a par ailleurs supposé être celles des chefs de fractions de tribu à statut spécial (Hochdorf, Grafenbühl et Römerhügel) et dans la tombe centrale du tumulus 1 de la Heuneburg, dont était titulaire la famille dominante de cette agglomération après la destruction des installations de la période IV.

Les objets grecs précieux d'Allemagne du sud et de la France de l'est se placent au niveau des cadeaux diplomatiques et des offrandes votives mobilières les plus importantes faites en Méditerranée au VI<sup>e</sup> siècle. On pense au grand cratère envoyé par les Lacédémoniens à Crésus ou encore aux dons extraordinaires que ce dernier a faits à Apollon dans son sanctuaire à Delphes. Les relations qu'ils mettent en évidence concernent toute la zone comprise entre la Grande-Grèce et le domaine nord-alpin, mais le faste qui les caractérise traduit un style de vie aristocratique originaire de la Grèce de l'est. Vers 540-

530, les personnages éminents de la tribu d'Asperg sont insérés, peut-être pour très peu de temps, dans un réseau de relations aristocratiques au plus haut niveau qui ne se limite pas à la Méditerranée occidentale, mais touche l'ensemble du monde grec et de ses marges "barbares".

Ils y tiennent une place très spécifique qui s'explique peut-être autant par l'aura religieuse des peuples de l'extrême Nord que par leur importance stratégique réelle. Rappelons ainsi que, selon une tradition ancienne, puisqu'elle remonte au moins à Bacchylide (III, 52-53) au V<sup>e</sup> siècle, Apollon aurait récompensé l'indéfectible piété de Crésus en l'enlevant de son bûcher funéraire pour l'emporter chez les bienheureux Hyperboréens. C'est peut-être en pensant à ce peuple mythique que les Grecs ont choisi les objets fastueux qui ont été envoyés au-delà des Alpes, à l'adresse des plus puissants chefs hallstattiens de l'époque.

Etudier la grande tombe de Hochdorf comme nous proposons de le faire ici, c'est ainsi suivre presque pas à pas les étapes de l'existence d'un aristocrate hallstattien, de la prospérité de son riche domaine agricole jusqu'aux honneurs exceptionnels qui lui sont rendus, comme aux plus hauts personnages du pourtour méditerranéen au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à la suite d'exploits militaires dont le tombeau ne donne qu'un écho lointain. Et à travers lui tenter de restituer dans leurs aspects les plus concrets les mécanismes de la distribution et de la transmission du pouvoir dans ce laboratoire hors pair que constituent les entités politiques de l'Allemagne du sud entre la fin du VII<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

#### Abréviations bibliographiques

- Bank-Burgess 1999 = J. Bank-Burgess, *Hochdorf IV. Die Textilfunde aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kreis Ludwigsburg) und weitere Grabtextilien aus hallstatt- und latènezeitlichen Kulturgruppen*, Stuttgart 1999.
- Bieg 2002 = G. Bieg, *Hochdorf, V. Der Bronzekessel aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg). Griechische Stabdreifüße und Bronzekessel der archaischen Zeit mit figürlichen Schmuck*, Stuttgart 2002.
- Biel 1998 = J. Biel, *Der Keltenfürst von Hochdorf*, Stuttgart 1998<sup>4</sup>.
- Biel, Krauß 2005 = J. Biel, D. Krauß, *Frühkeltische Fürstensitze. Älteste Städte und Herrschaftszentren nördlich der Alpen?*, Esslingen 2005.

<sup>105</sup> Verger 2003, pp. 600-603 et *passim*.

<sup>106</sup> Nous avons déjà proposé d'expliquer la présence dans deux tombes distinctes du secteur du Mont-Lassois - celle de Vix et celle de la Butte à Sainte-Colombe - de bijoux appartenant peut-être originellement à la même parure par leur division à l'occasion d'un héritage: Verger 2003, pp. 616-617.

- Bittel *et alii* 1981 = K. Bittel, W. Kimmig, S. Schiek, *Die Kelten in Baden-Württemberg*, Stuttgart 1981.
- Jacob 1995 = C. Jacob, *Metallgefäße der Bronze- und Hallstattzeit in Norwest-, West- und Süddeutschland* («PBF» II, 9), Stuttgart 1995.
- Koch 2006 = J.-K. Koch, *Hochdorf VI. Der Wagen und das Pferdegeschirr aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*, Stuttgart 2006.
- Krauß 1996 = D. Krauß, *Hochdorf III. Das Trink- und Speiseservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*, Stuttgart 1996.
- Kruta 1992 = V. Kruta, *L'Europe des origines*, Paris 1992.
- Kult der Vorzeit = Kult der Vorzeit in den Alpen. Opfergaben – Opferplätze – Opferbrauchtum*, Bolzano 2002.
- Kurz 1998 = S. Kurz, *Grab und Diesseits. Beobachtungen zum Bau hallstattzeitlicher Grossgrabhügel*, «AKorrBl» XXVIII 1998, pp. 391-401.
- Kurz, Schiek 2002 = S. Kurz, S. Schiek, *Bestattungsplätze im Umfeld der Heuneburg*, Stuttgart 2002.
- Massa-Pairault 2006 = F.-H. Massa-Pairault (dir.), *L'image antique et son interprétation*, Rome 2006, pp. 185-207.
- Olivier 1999 = L. Olivier, *The Hochdorf 'princely' grave and the question of the nature of archaeological funerary assemblages*, dans T. Murray (éd.), *Time and Archaeology*, London-New York 1999, pp. 109-138.
- Peyre 2000 = C. Peyre, *Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil*, dans S. Verger (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acyrance (Ardennes, France)*, Rome 2000, pp. 155-206.
- Rätsel = *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg*, Stuttgart 2002.
- Riek, Hundt 1962 = G. Riek, H.-J. Hundt, *Der Hohmichele. Ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit bei der Heuneburg*, Berlin 1962.
- Rolley 2003 = C. Rolley, *La tombe de Vix*, Paris 2003.
- Torelli 1997 = M. Torelli, *Il rango, il rito e l'immagine. Alle origini della rappresentazione storica romana*, Milano 1997.
- Trésors = Trésors des princes celtes*, Paris 1987.
- Verger 1990 = S. Verger, *Du dépôt métallique à la tombe fastueuse*, dans *Les premiers princes celtes (2000 à 750 avant J.-C.)*, Grenoble 1990, pp. 53-71.
- Verger 2003 = S. Verger, *Qui était la dame de Vix ? Propositions pour une interprétation historique*, dans M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine (éd.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome-Clermont-Ferrand 2003, pp. 583-625.
- Vitali 2003 = D. Vitali (dir.), *L'immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico*, Bologna 2003.
- Zürn 1970 = H. Zürn, *Hallstattforschungen in Nordwürttemberg: die Grabhügel von Asperg (Kr. Ludwigsburg), Hirschlanden (Kr. Leonberg), und Mühlacker (Kr. Vaihingen)*, Stuttgart 1970.
- Zürn 1987 = H. Zürn, *Hallstattzeitliche Grabfunde in Württemberg und Hohenzollern*, Stuttgart 1987.
- Zürn, Herrmann 1966 = H. Zürn, H.-V. Herrmann, *Der "Grafenbühl" auf der Markung Asperg, Kr. Ludwigsburg, ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit*, «Germania» XLIV 1966, pp. 74-102.